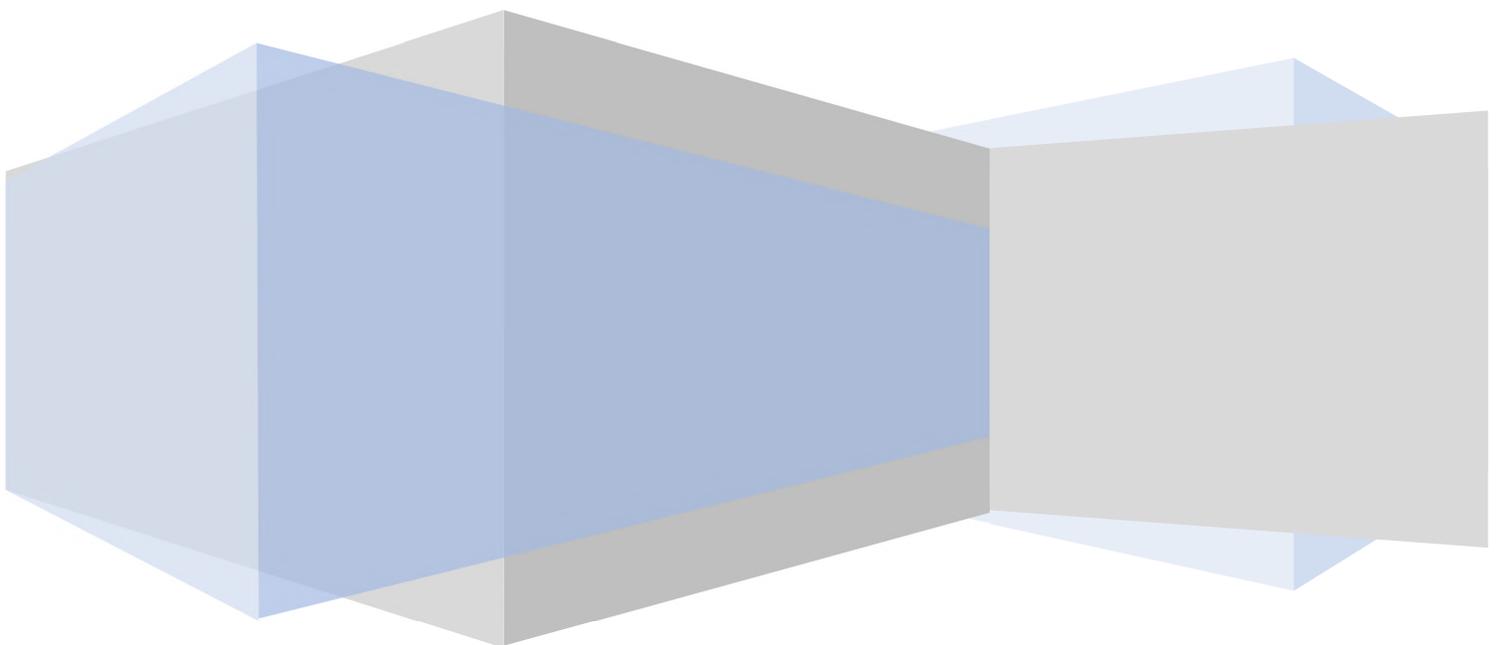


# RAPPORT ANNUEL

2019



# SOMMAIRE

---

**Edito – Perspectives**

**Notre association**

**Nos interventions**

**Nos instances**

**Nos ressources humaines**

**Notre gouvernance**

**Nos programmes et projets**

**Nos interventions du DAS 1 : « Société Civile et processus démocratique »**

**Axe 1 :** Contribuer à la promotion du cadre juridique pour un tissu associatif acteur de changement.

**Axe 2 :** Contribuer au renforcement de la participation des OSC dans la gouvernance territoriale et dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des Politiques Publiques.

**Axe 3 :** Contribuer au développement des structures associatives et des compétences des acteurs de la Société Civile.

**Nos interventions du DAS 2 : « Santé, VIH, TB et Santé Sexuelle et Reproductive »**

**Axe 1 :** Contribuer à la réduction des nouvelles infections par le VIH.

**Axe 2 :** Contribuer à la réduction à la morbidité de la tuberculose.

**Axe 3 :** Contribuer au renforcement des Systèmes de Santé Communautaires.

**Nos interventions du DAS 3 : « Education, vie scolaire, et compétences de la vie »**

**Axe 1 :** Contribuer à l'accès des enfants en milieu défavorisé aux services de l'éducation préscolaire.

**Axe 2 :** Contribuer à l'accès à une vie scolaire favorable au développement personnel des enfants et des adolescents dans les zones défavorisées.

**Axe 3 :** Contribuer à l'accès aux connaissances et compétences de la vie par les adolescents et les jeunes adultes des milieux défavorisés.

**Nos comptes de l'année 2019**

**Conclusion**

**Annexes :**

Liste des abréviations

Organigramme

## ÉDITO – PERSPECTIVES

---

La crise sanitaire du premier trimestre 2020 bouleverse beaucoup de nos repères. Elle a démontré la fragilité de nos économies et nous a rappelé l'importance de la proximité, de l'engagement individuel, de la solidarité et des liens sociaux qui permettent à une société d'être à la hauteur de son humanité. Les OSCs ont été projetées en première ligne, parce qu'elles reflètent ce que nous sommes, parce que la majorité d'entre elles poursuivent des objectifs d'intérêt général bénéficiant à tous, parce qu'elles ne peuvent pas déployer leurs actions sans de nombreuses parties prenantes.

La présente Assemblée Générale relative à l'exercice 2019 se tient dans les circonstances tout à fait particulières que vous connaissez, dues à la crise sanitaire qui frappe le pays depuis plusieurs mois. AMSED, a conforté ses activités et son action de transformation et de développement, tout comme, face aux exigences et contraintes d'un moment exceptionnel au début 2020, elle a pu aussi efficacement que possible, maîtriser les difficultés de la situation.

Nos chantiers de gouvernance et de gestion se sont poursuivis pour accompagner les évolutions et adaptations nécessaires de notre organisation pour consolider nos programmes et toujours en assurer la qualité, indispensable. Au-delà de nos programmes, les projets en cours - je n'en citerai que deux ici, le VIH et la Tuberculose et le développement le renforcement de capacités des OSCs participent pleinement à la réalisation de notre mission et à la démultiplication de notre action en faveur des plus démunis. Merci à tous ceux qui s'engagent à nos côtés pour que « l'Humanité donne ce qu'elle a de meilleur aux personnes vulnérables » et pour participer à la construction d'un monde plus solidaire.

Faire entendre les préoccupations des OSCs et des personnes vulnérables, apporter sa contribution au débat public, soutenir et valoriser les initiatives locales... sont le cœur de notre mission. Ce rapport d'activité en témoigne.

L'ensemble de ces propos peut légitimement nous plonger dans un flot de réflexions. Mais plus précisément, je ne peux et ne veux terminer sans saluer la remarquable vitalité dont l'ensemble des professionnels d'AMSED ont su faire preuve depuis le début de la crise sanitaire que nous traversons. Nous y voyons, certes, la confirmation de la pertinence de l'organisation de la « dirigeance » mise en place, elle qui a permis une réactivité et une cohérence dans les mesures et dispositions exceptionnelles à prendre dans l'urgence. Mais au-delà, c'est bien le professionnalisme, le sens des responsabilités et l'engagement général de tou(te)s qui a permis aux acteurs de terrains d'assurer la continuité des missions auprès des organisations et des personnes dans un environnement respectueux des règles sanitaires.

Notre société est fragile et se fragmente, se fracasse contre d'irréversibles bouleversements sociaux et environnementaux. La crise du Covid-19 en est une triste illustration. Face à cela nous croyons, avec sincérité, qu'il faut encourager le pouvoir d'agir de la société civile. La vitalité associative est la mère de la démocratie. Fragiliser l'une, c'est attaquer l'autre.

Ce document est un descriptif des activités d'AMSED pour l'année 2019. Il permet de garder en mémoire une année du travail des équipes du terrain et du siège de l'association et de rendre compte aux lecteurs (membres de l'association, donateurs, ...) des actions engagées et des résultats obtenus. Une place prépondérante a été consacrée aux activités des missions qui sont le cœur et la raison d'être de notre organisation. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce rapport qui est un ouvrage collectif.

Solidairement vôtre,

**EMBARK MOGHLI, Président du CA**

## NOTRE ASSOCIATION

### NOTRE MISSION

**Apporter le soutien nécessaire aux personnes vulnérables et aux communautés fragilisées afin qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie et réaliser le bien-être.**

### NOTRE VISION

**Consolider sa position d'acteur de développement fort, stable, financièrement viable, solidement implanté au Maroc, reconnu au niveau international et fédérateur autour des idéaux de partage, de solidarité, d'équité et de justice sociale.**

### NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Après la revue de son Plan Stratégique en 2019, AMSED a adopté une stratégie qui se base sur trois domaines d'intervention :

1. Société civile et processus démocratiques ;
2. Santé, VIH, TB et SSR ;
3. Education, vie scolaire et compétences de la vie.

## NOS INTERVENTIONS

Pour l'année 2019, l'AMSED a mené des interventions dans le domaine de la Société civile et processus démocratiques, le Santé, VIH, TB et SSR et l'Education, vie scolaire et compétences de la vie.

### QUELQUES CHIFFRES

#### Programmes et projets

**1 programme** dans le domaine du renforcement institutionnel et plaidoyer

**4 programmes et projets** dans le domaine de la santé

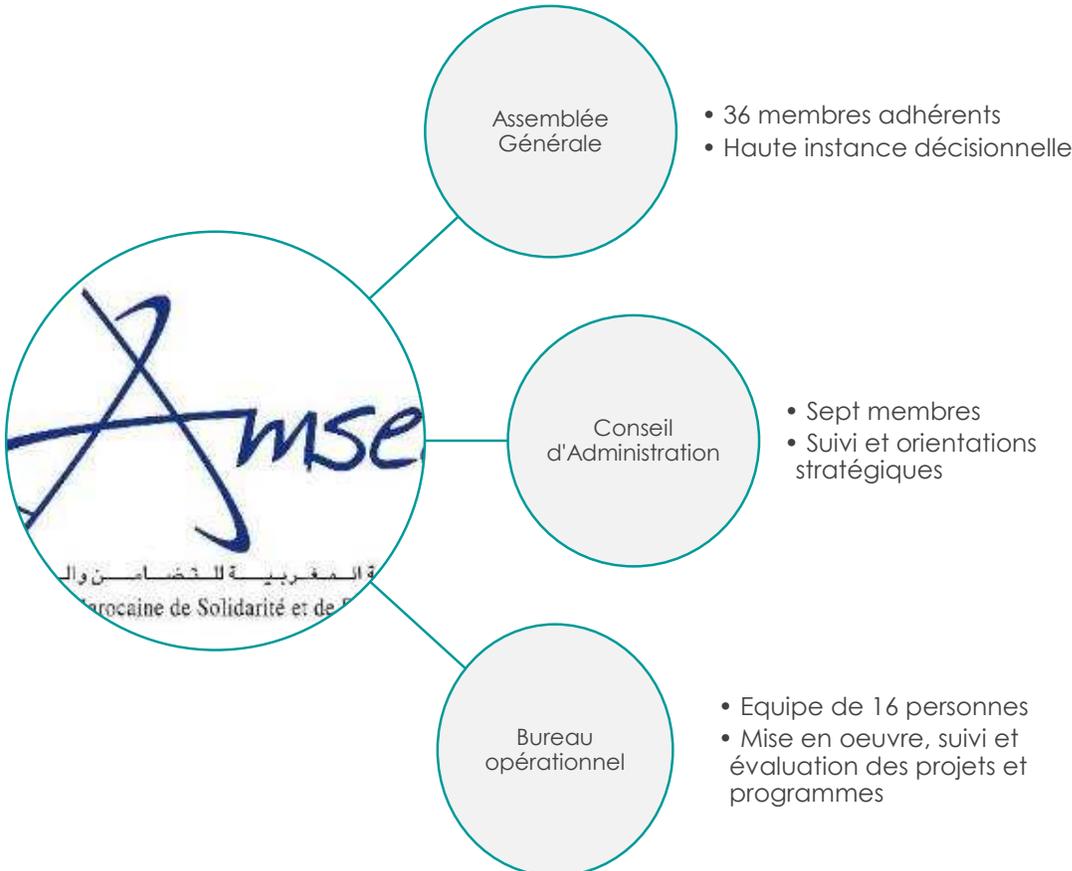
**1 projet** dans le domaine des droits socioéconomiques

**Plus de 157 partenaires de mises en œuvre**



# NOS INSTANCES

---



## NOS RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines ayant servi AMSED en 2019 se composent de six (6) personnes à titre de membres du Conseil d'Administration, de quinze (14) collaborateurs du Bureau Opérationnel et de 36 membres bénévoles mobilisables en cas de besoin. Le tableau ci-dessous présente les membres du CA et du BO ainsi que leurs responsabilités (voir organigramme en page 57).

Membres du Conseil d'Administration	Membres du Bureau Opérationnel
Embark MOGHLI, Président	Mostafa LAMQADDAM – Directeur
Fatema MOSSDAQ, Vice-présidente	Issam OUCHEN - Chargé du Suivi-Evaluation
Zohra LAKRIYACH – Trésorière	Hajar CHEIKHI – Coordinatrice des programmes Santé
Paulette BITTON – Vice-trésorière	Karima BENJELLOUN TOUIMI – Chargée de programme
Hamid BENCHRIFA – Conseiller	Imane KHIYATI – Chargée de programme
Fatima CHAHID –Conseillère	Khadija TAHRI – Chargée de Programme
	Karima BACHA – Chargée financière
	Khadija HAKIM – Chargée administrative
	Mehdi BOUJEBHA – Gestionnaire de subventions
	Fatima Zahra CHARAF - Gestionnaire de subventions
	Hasnae CHACHOUI – Assistante Administrative
	Rachid RHARRHAR – Agent d'appui
	Aïcha EL HARTI – Agent d'appui
	Hassan DAOUDI – Agent d'appui



# NOTRE GOUVERNANCE

---

## ASSEMBLEE GENERALE

L'Association est gouvernée par une assemblée générale constituée de 36 membres actifs et membres fondateurs.

Les membres se réunissent une fois par an et élisent un conseil d'administration tous les 3 ans. Lors des réunions ordinaires de l'AG, les membres :

1. Délibèrent sur les livrables du Conseil d'Administration qui leur soumet les comptes annuels audités par un expert-comptable, le rapport d'activités, les orientations stratégiques et les budgets prévisionnels ;
2. Fixent le montant des cotisations et autres contributions statutaires ;
3. Examinent, modifient, adoptent ou rejettent les propositions de modification du Règlement Intérieur et autres supports normatifs des structures internes de l'association proposés par le C.A. ;
4. Valident les nouvelles adhésions à l'association et se prononcent sur toute éventuelle exclusion d'un adhérent ;
5. Entérinent l'union avec d'autres associations ou dynamiques poursuivant les mêmes objectifs.

Réunie en session extraordinaire, l'AG peut délibérer et décider sur :

- I. La modification des statuts ;
- II. La dissolution de l'association.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration (C.A) est composé de six membres au moins et de douze membres au plus, élus pour un mandat de trois ans. Les membres du CA exercent leurs fonctions de façon bénévole.

Le C.A dispose de tous les pouvoirs nécessaires à la bonne marche de l'association. Il est notamment chargé de :

1. Désigner le Directeur de l'association et de superviser ses activités ;
2. Soumettre annuellement le rapport d'activité, le rapport financier, le plan d'action, le budget prévisionnel, le plan stratégique à l'Assemblée Générale ;
3. Proposer les nouvelles adhésions à l'association ;
4. Etudier & approuver les programmes d'action périodiques de l'Association ;
5. Prendre les mesures nécessaires pour mobiliser les ressources et trouver des financements et de nouveaux programmes ;
6. Assurer un suivi régulier des finances et de l'état d'avancement des activités de l'association ;
7. Assurer le respect des dispositions légales et des engagements contractuels de l'association ;
8. Evaluer régulièrement les activités de l'Association et procéder aux audits nécessaires à cet effet ;
9. Evaluer, examiner et assurer le suivi et la gestion des risques de toute nature que peut encourir l'association.

## DIRECTEUR

Le directeur de l'Association est désigné(e) par le Conseil d'Administration. Cette désignation est soumise à la ratification de l'Assemblée générale.

Il/ elle prend toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. Il/Elle est l'unique responsable de l'organe opérationnel de l'Association. Il/Elle exerce les attributions qui lui sont attribuées par délégation.

Le Directeur ordonne et engage les dépenses. Il/ Elle constate les ressources de l'Association sur toutes leurs formes et les prend en charge au titre de l'exercice correspondant. Il/Elle décide de la meilleure gestion des fonds disponibles dans l'intérêt de l'Association et conformément aux directives du C.A, aux procédures de l'association et aux engagements pris avec les partenaires financiers.

A la clôture de chaque exercice comptable, le Directeur établit un inventaire et un compte d'exploitation (compte de résultat) de l'Association.

Le Directeur établit, en outre pour le présenter au CA, un inventaire annuel, un rapport financier sur l'exercice écoulé et les rapports spécifiques éventuels sur les projets réalisés ou en cours de réalisation.

Il/ Elle propose, supervise et évalue le personnel de l'Association et fixe son traitement selon les politiques et procédures de l'association.

## NOS PROGRAMMES ET PROJETS

Intitulé du programme/projet	Budget total	Date début	Date fin
<b>Renforcement des capacités des OSCs : pour une meilleure participation civique au processus d'élaboration des politiques publiques et la mobilisation citoyenne</b>	US\$ 746 475	01/09/ 2017	31/08/2020
<b>Renforcement du Système de Santé (RSS) – Partenariat avec les OSC</b>	€ 272 019	01/09/2016	31/08/2019
<b>Appui à la réduction de la mortalité due à la tuberculose d'ici 2020</b>	€ 369 207	01/01/2018	31/12/ 2020
<b>Accélérer la riposte pour lutter contre le VIH et mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030</b>	€ 547 488	01/01/2018	31/12/ 2020
<b>Opération de renforcement des capacités des animateurs et animatrices en matière de prévention sexuelle et reproductive (FASP, Sidaction 2016)</b>	231 700 MAD	01/09/2017	31/05/2019
<b>Opération de renforcement des capacités des animateurs et animatrices en matière de prévention sexuelle et reproductive (FASP, Sidaction 2018)</b>	175200 MAD	01/08/2019	30/07/2021

## Tableau de bord :

### Société civile & processus démocratiques

**Plus de 1000** Associations mobilisées

**250**

Associations mobilisées, renforcées ou appuyées pour participer à la gouvernance territoriale.

**1831**

Personnes initiées, formées et/ou coachées en matière de gestion, de management et de gouvernance des associations.

**20**

Initiatives de plaidoyer portées par les OSC partenaires de l'AMSED et entrepris pour influencer les politiques publiques.

**05**

Textes de lois ou de politiques publiques sur lesquels un mémorandum, une pétition, ou une motion ont été présentés.

**09**

Dispositions de lois régissant les associations au sujet desquels un mémorandum a été présenté pour amendement, abrogation ou inclusion.

### Santé, VIH, TB et SSR

**90**

Associations mobilisées, renforcées ou appuyées dans le secteur de la santé.

**53062**

Personnes impactées par les actions de santé.

**10562**

Personnes parmi les populations clés ayant accédé aux services de la prévention combinée.

**34791**

Personnes sensibilisées sur la tuberculose.

**4701**

Personnes dépistées sur la tuberculose.

**13570**

Personnes sensibilisées au sujet des comportements sains en matière de la santé sexuelle et reproductive.

## NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE D.A.S 1 : « Société Civile et Processus Démocratique »

Face aux forces et aléas de la mondialisation et devant l'ampleur des problèmes socio-économiques et culturels qu'elle engendre, les associations fondées sur des valeurs de solidarité, de démocratie, d'autonomie et de responsabilité, peuvent constituer un contre-poids à ces forces en jouant un rôle important dans la dynamique de développement démocratique durable.

Actuellement, les associations sont de plus en plus sollicitées pour servir de support institutionnel à des activités socio-économiques, sanitaires, environnementales, etc. Elles inscrivent leurs actions dans l'effort national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, de la préservation de l'environnement, de l'intégration de la femme dans le développement, et la promotion des droits de l'homme....

En termes d'évolution législative, les associations et les organisations non gouvernementales contribuent dans le cadre de la démocratie participative, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics, selon l'article 12 de la constitution de 2011.

Trois lois organiques des collectivités territoriales ont été promulguées et adoptées au niveau local, notamment, de la région, de la préfecture, de la province et de la commune, qui prévoient la création des mécanismes participatifs de dialogue et de concertation pour faciliter la contribution des citoyennes et citoyens et des associations dans l'élaboration des programmes de développement et de leur suivi.

Dans le cadre de son objectif de contribuer à l'amélioration de l'accès des citoyennes et citoyens aux libertés d'association et à la participation dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques au Maroc, AMSED s'est fixée deux indicateurs de suivi et de mesure de celui-ci :

- 1- Le nombre d'associations mobilisées, renforcées ou appuyées pour participer à la gouvernance territoriale ;
- 2- Le nombre de textes de lois ou de politiques publiques sur lesquels un mémorandum, une pétition, ou une motion ont été présentées.

Ainsi, lors de l'année 2019, AMSED a pu mobiliser en collaboration avec ses partenaires dans le cadre de la coalition MIRLA plus de 1000 associations au niveau national.

**250 associations** ont été mobilisées, soit, **1831 personnes** dont les capacités ont été renforcées sur le thème du plaidoyer et de la bonne gouvernance.

Aussi, un ensemble de **20** initiatives de plaidoyer ont été menées par AMSED et ses associations partenaires dans le cadre du programme « **Pour un meilleur engagement civique dans le processus d'élaboration des politiques publiques et de mobilisation citoyenne** » pour influencer les politiques publiques : 04 au niveau national et 16 au niveau local. Ces initiatives visent des changements au niveau des textes de lois et l'amélioration des services de proximité à travers des pétitions et des mémorandums présentées, à ce propos au niveau local, régional et national.

Résultats atteints :

Plus de **1000 OSC mobilisées** autour de 04 mémorandums

**250 Associations** ont été mobilisées et renforcées sur le Plaidoyer et la gouvernance ;

**05 Textes de lois ou de Politiques Publiques** sur lesquelles un mémorandum, une pétition ou une motion ont été présentés.

## AXE 1 : Contribuer à la promotion du cadre juridique pour un tissu associatif acteur de changement

Depuis l'adoption de la constitution actuelle en juillet 2011, la réforme du cadre juridique du tissu associatif au Maroc s'impose afin de concrétiser les rôles attribués à la société civile. Le réseautage et l'union des associations comme phase essentielle d'une stratégie de plaidoyer, devient incontournable afin d'aboutir à des résultats palpables après tant d'années de réflexion autour des différentes problématiques qui définissent le contexte associatif marocain.

Afin de réaliser les activités prévues à l'ordre du jour de cette agenda, AMSED a coordonné le **Mouvement des Initiatives pour la Réforme des Lois des Associations (MIRLA)**, qui a lancé **quatre** initiatives de plaidoyer au niveau national proposant des réformes des lois régissant les associations au Maroc.

Ainsi, dans le cadre d'une stratégie de plaidoyer développée par les cinq ISO constituant la coalition **MIRLA**, avec l'appui de l'ICNL et du programme de COUNTERPART INTERNATIONAL, **plus de mille associations** ont été mobilisées autour de **quatre mémorandums** visant les lois régissant l'aspect financier et fiscal des associations, la loi des associations pour le Dahir des libertés publiques de 1958, la loi des Consultations Publiques, pour laquelle une proposition de loi a été soumise, et la loi sur la collecte de fonds.

### a) L'état d'avancement des actions pour le changement du cadre juridique :

Le Comité Scientifique de la Coalition MIRLA, instauré comme mécanisme de coordination entre les cinq associations représentant le mouvement, s'est réuni **05** fois pendant l'année 2019, impliquant des expertises sur le plan juridique par rapport à chacune des lois sur lesquelles le mouvement a travaillé ; et ce, afin de finaliser le travail initié en 2018, concernant les volets suivants :

Résultats atteints :

**09 dispositions de lois** régissant les associations au sujet desquels un mémorandum a été présenté pour amendement, abrogation ou inclusion.

a. Le volet financier et fiscal des associations au Maroc, pour lequel AMSED a publié, au nom de la coalition MIRLA, un communiqué de presse en parallèle aux assises nationales sur la fiscalité, organisées par le gouvernement pendant les 03 et 04 mai 2019. Ce communiqué, constate et dénonce l'absence des Organisations de la Société Civile dans les travaux de ces assises et rappelle le positionnement de celles-ci et leurs revendications pour l'adoption d'un système fiscale juste et équitable.

Aussi, à l'occasion de la discussion du projet de la loi des finances de l'année 2020, un appel adressé aux parlementaires, aux Organisations de la Société Civile et à l'opinion public a été initié par la coalition et qui a été signé par plus de **250 associations** représentant les différentes régions

du Maroc. Cet appel a dénoncé la non application des dispositions de la constitution relatives à l'instauration d'une approche participative vis-à-vis de la société civile dans l'élaboration du projet de la loi des finances. Sur le plan fiscal, l'appel a revendiqué la nécessité de distinguer entre les associations et les entreprises, sur la base de la nature de l'activité sociale des associations qui est à but non lucratif.

b. Le projet de loi proposé par le gouvernement réglementant la collecte des fonds auprès des acteurs publics, qui a été sujet d'un communiqué de presse diffusé par la coalition MIRLA à cette occasion. En effet, la proposition de réforme de la loi 18.18 relative à l'organisation des appels à la générosité publique et la distribution d'aides à des fins charitables, présentée par le Ministère de l'Intérieur, sans concertation avec la société civile au cours de son élaboration, a été approuvé par le conseil du gouvernement en novembre 2018 et sera discutée au parlement très prochainement, malgré que son orientation vers la Commission de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales au niveau de la Chambre des Conseillers a été fait depuis 05 février 2019 ;

c. Les amendements proposés au sujet de la loi des associations au niveau du Dahir des libertés publiques de 1958, qui ont été soumis aux différents Ministères concernés sous forme d'un mémorandum avec des revendications claires à propos des réformes étudiées et basées sur une consultation établie par la coalition MIRLA. Il faut noter qu'un projet de réforme de ladite loi est en cours de préparation au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement sans concertation avec les associations et la coalition est en attente de sa présentation au niveau du Conseil Gouvernemental et sa planification au niveau de l'agenda du parlement pour procéder à une stratégie de plaidoyer opérationnelle, afin d'influencer la décision de l'autorité législative ;

d. La proposition d'une loi sur la consultation publique que la coalition MIRLA a proposé au gouvernement depuis 2018, sur la base des articles 13 et 14 de la constitution de 2011, qui n'a eu aucune réaction officielle de la part des départements ministériels concernés.

Cette proposition a été établie afin d'éviter le problème de la non implication de la Société Civile dans le processus de préparation des textes de lois tel que défini dans la constitution.

Toutefois, malgré la promulgation des mécanismes de la démocratie participative au niveau de la constitution de 2011, leur interprétation reste un point différentiel entre l'acteur public et la Société Civile, qui a été présenté et éclairci par AMSED et ses partenaires de la Coalition MIRLA lors des communiqués et des conférences de presse organisées en 2019.

Ainsi, un cadre juridique régissant la concertation avec tous les acteurs dans la société marocaine s'impose et devient incontournable pour instaurer un vrai dialogue sociétal.

## b) La stratégie de travail de la Coalition MIRLA :

Cette année a été marquée par la clôture des projets de l'appui technique dédié aux associations partenaires dans le cadre du programme en cours en partenariat avec l'USAID, notamment celui de l'ICNL et de COUNTERPART INTERNATIONAL.

Ainsi, les cinq associations représentant la coalition MIRLA se sont penchées lors d'un atelier de travail organisé par AMSED au niveau de son siège à Rabat le 24 et le 25 mars 2019, pour évaluer le processus de plaidoyer ayant accompagné le débat et le vote du projet de la loi des finances de l'année 2019, et afin de tracer une feuille de route de cette campagne. Lors de cet atelier, des conclusions ont été capitalisées pour la continuité de ces efforts à travers un rapport synthétique élaboré à ce propos.

Cette évaluation qui a continué entre les cinq associations partenaires représentant la coalition MIRLA, lors de la retraite organisée à Demnat du 11 au 13 juillet 2019, afin de tracer la prochaine stratégie de plaidoyer concernant les textes de lois pour lesquels elle a proposé des réformes.



La réflexion menée lors de cette rencontre sur les perspectives de travail en commun, a abouti aux propositions suivantes :

- Capitaliser l'expérience des cinq associations intermédiaires représentant la coalition MIRLA ;
- Mettre en place des observatoires pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques en fonction des compétences et des domaines d'intervention de chaque association ;
- Continuer l'appui et l'accompagnement des cinq associations dans la mise en œuvre de leurs projets afin d'assurer la durabilité de leurs actions ;
- Continuer le travail de plaidoyer pour la réforme des lois en lien avec le travail des associations ;
- Développer un plan d'action pour assurer une présence efficace des associations dans les médias ;
- Préparer une note de cadrage sur le partenariat des cinq ISO avec le Ministère chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile ;
- Solliciter des réunions avec la Chambre des Représentants et la Chambre des Conseillers à propos du projet du « **Gouvernement ouvert** » ;
- Demander une réunion avec l'USAID pour présenter et discuter des perspectives de travail.

## AXE 2 : Contribuer au renforcement de la participation des OSC dans la gouvernance territoriale et dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des Politiques Publiques

L'indicateur prédéfini par AMSED au niveau de son Plan Stratégique 2019-2023 pour le suivi de cet axe est le nombre des initiatives de plaidoyer portées par les OSC partenaires d'AMSED et entrepris pour influencer les politiques publiques.

Ainsi, afin de renforcer la participation des OSC dans le processus de suivi et d'évaluation des politiques publiques au Maroc, AMSED a adopté deux démarches : la première est l'appui aux initiatives locales de plaidoyer et la deuxième est le Renforcement des Capacités des associations porteuses des projets de plaidoyer.

### a) L'appui aux initiatives locales de plaidoyer :

Dans ce cadre, AMSED a lancé un appel à manifestation d'intérêt restreint au profit des associations partenaires dans le cadre du programme « **Renforcement des capacités des Organisation de la Société Civile Pour un meilleur engagement civique dans le développement des politiques publiques et la mobilisation citoyenne** », pour appuyer des initiatives de plaidoyer au niveau local. A cet effet, seize (16) initiatives locales de plaidoyer ont été sélectionnées, présentées par huit (8) associations et deux (2) réseaux, et qui se présentent comme suit :

Résultats atteints :

**16 initiatives de plaidoyer** ont été menées au niveau local avec des pétitions présentées ;

**04 initiatives de plaidoyer** ont été menées au niveau national avec des mémorandums présentés.

- **La libération du domaine public au niveau de Casablanca :**

Le but de l'initiative menée avec l'Association TAHADI pour l'Égalité et la Citoyenneté (ATEC) au niveau de l'arrondissement de Maarif à Casablanca, est de soulever le problème de l'occupation du domaine public, de proposer et de discuter des solutions concertées.



Ce problème qui se manifeste par l'occupation aveugle des trottoirs à cause de la propagation des vendeurs du secteur informel, des cafétérias, des magasins de rue, avec une responsabilité d'organisation des collectivités territoriales et des autorités déconcentrées.

Cette mobilisation de toutes les parties prenantes dans la discussion a comme perspectives d'assurer leur engagement pour trouver des solutions participatives au problème. Ainsi, une campagne de sensibilisation, deux rencontres, deux conférences de presse et une réunion ont été organisées avec les groupes concernés, notamment les autorités locales, les élus et la population cible du projet au niveau de Casablanca et plus précisément au niveau de l'arrondissement de Maarif.

Les associations locales impliquées dans cette initiative de plaidoyer ont bénéficié de deux formations sur les techniques de plaidoyer, la médiation et les rôles des associations dans communication avec les groupes cibles.

- **L'humanisation de la rue au niveau de Salé :**

L'initiative menée avec l'Association Bougies d'égalité au niveau de la municipalité de Salé, est une campagne de plaidoyer pour l'humanisation de l'espace public dans cette ville à travers la mise en place des toilettes publiques pour femmes, les personnes âgées et les Personnes en Situation de Handicap qui ne sont pas pris en compte lors de l'élaboration des plans d'aménagement des villes.



Ainsi, dans le cadre de cette initiative, plusieurs activités ont été organisés, à savoir deux réunions avec le Conseil de la ville de Salé, trois rencontres multi-acteurs et une campagne de sensibilisation au profit des habitants de la ville de salé, et ce, afin de mobiliser tous les acteurs et le large public sur l'importance de l'instauration et la mise en place des toilettes publiques dans les différents quartiers d'une grande ville telle que Salé.

- **Pour un financement public productif et transparent au niveau de Kénitra :**

L'initiative menée avec l'Association TAMKINE au niveau de Kénitra est une campagne de plaidoyer pour la démocratisation de l'accès à l'aide publique aux associations à travers les collectivités territoriales et pour assurer sa transparence et son efficacité.



Plusieurs activités ont été organisées dans le cadre de cette initiative, notamment, deux rencontres autour du financement public des associations entre la pratique et les défis de la gouvernance, ainsi qu'une formation sur les techniques de plaidoyer au profit des acteurs des associations locales au niveau de Kénitra.

- **L'institutionnalisation d'une relation interactive et responsable entre la société civile et les pouvoirs publics au niveau de la province de Sidi Bennour :**

Cette initiative initiée avec le Réseau des Associations Non Gouvernementales de Doukkala au niveau de la province de Sidi Bennour, a pour but de renforcer les liens de confiance entre les élus, la société civile, les institutions publiques et les autorités locales, à travers la mise en place des Instances de l'Equité, de l'Egalité des Chances et de l'Approche Genre (IEECAG), afin de réussir le chantier d'application des mécanismes de la démocratie participative au niveau de la région.



Cette initiative vise aussi l'institutionnalisation d'un forum annuel qui regroupe l'ensemble des acteurs au niveau de la région pour discuter des préoccupations des citoyennes et citoyens et des projets structurants au niveau de la région.

En 2019, une assise régionale a été organisée sur « **la concertation et la communication entre les associations et l'acteur public** », ainsi qu'un atelier de formation au profit des associations locales sur « **l'importance de la mise en place des instances IEECAG au niveau des Collectivités Territoriales** ».

- **L'aménagement de la forêt ALMOUKAWAMA au niveau de Khémisset :**

Le but de cette initiative initiée avec l'Association Mouvement TWIZA est de mener une campagne de plaidoyer pour l'aménagement de la forêt ALMOUKAWAMA de Khémisset, le seul espace vert d'épanouissement de la ville, et qui est dans un état de détérioration en raison de la négligence des autorités et des collectivités territoriales.



Cette initiative vise la réalisation d'une recherche action pour démontrer la réalité de la forêt et les attentes des citoyens et citoyennes à travers la constitution d'une coalition locale représentant cette campagne de plaidoyer.

Lors de l'année 2019, un comité de suivi a été créé représentant l'ensemble des associations locales impliquées dans le cadre de cette initiative. Ce comité qui a veillé à la réalisation d'une étude sous forme d'une enquête de terrain auprès d'un échantillon des habitants de la ville de Khémisset visitant l'espace de la forêt. Les résultats de cette étude ont été présentés lors d'une rencontre organisée à cette fin et dont la conclusion principale se résume en l'obligation du réaménagement de ladite forêt afin de la préserver selon la volonté exprimée de la majorité des personnes représentant l'échantillon concerté lors de cette enquête.

Aussi, une formation a été organisée sur « **les concepts, les fondements et étapes du plaidoyer** » au profit des acteurs des associations locales représentés dans le comité de suivi de ladite initiative.

- **Pour une répartition équitable des centres socio-culturels à Khémisset :**

Cette initiative initiée avec le Réseau Don Associatif à Khémisset (REDAK) traite une problématique spécifique au niveau de l'infrastructure sociale et culturelle de base dans la province de Khémisset notamment, la répartition inéquitable des centres socio-culturels.



Le but final de cette campagne de plaidoyer est la mise en place des centres socio-culturels pour les jeunes et des centres multifonctionnels pour les femmes afin d'améliorer les conditions de vie de ces populations à Khémisset.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de cette initiative en 2019, deux rencontres ont été organisées autour de la question avec le tissu associatif et quelques acteurs publics de la ville, ainsi que trois ateliers de formation le 1<sup>er</sup> autour des politiques publiques liées aux centres socio-culturels, le 2<sup>ème</sup> sur les mécanismes de suivi des Plans d'Action Communaux et le 3<sup>ème</sup> sur l'élaboration de 10 propositions de mémorandums ou pétitions sur la répartition équitable des centres socio-culturels. Ceci a été fait dans l'objectif de renforcer les capacités des associations locales impliquées en matière de plaidoyer afin d'élaborer et présenter ces mémorandums et pétitions aux décideurs au niveau local et pouvoir influencer les politiques publiques à ce propos par la suite au niveau de leur territoire.

- **Nous décidons au niveau de Tiflet :**

"Nous décidons" est une initiative initiée avec l'Association ALBADAIL pour l'Education et le Développement Social au niveau de Tiflet, qui vise le renforcement des capacités de 60 jeunes au niveau des communes de Tiflet, Kénitra et Salé en matière de plaidoyer.



Les activités de cette initiative consistent en l'organisation d'ateliers de formations et l'animation de discussions avec les jeunes sur l'importance et les opportunités de la participation dans la gestion des affaires publiques. En 2019, deux ateliers ont été organisés au niveau de Tiflet et Salé au profit de 36 jeunes sur les mécanismes de la démocratie participatives.

Comme résultats attendus des activités planifiées dans le cadre de cette initiative trois pétitions à élaborer et à préparer par les jeunes pour qu'ils soient présentées aux décideurs des trois villes.

- **Basma : plaidoyer pour une approche droits envers les Personnes en Situation de Handicap au niveau de Kénitra :**

L'initiative menée avec l'Association SANAD AL KHAIR au niveau de Kénitra, a pour objectif de sensibiliser, d'informer et de favoriser les échanges entre les acteurs publics et les associations au niveau de Kénitra sur la question du handicap.



Les activités planifiées dans le cadre de cette initiative se résument dans deux tables rondes regroupant tous les acteurs concernés, deux ateliers de formation qui visent le renforcement des capacités des associations en matière de plaidoyer avec une campagne de sensibilisation autour de la question du handicap au niveau de la ville de Kénitra.

En 2019, une première table ronde a été organisée sur le thème « **la Société Civile est un acteur clé dans la défense des droits des Personnes en Situation de Handicap** »

- **Pour des quartiers inclusifs des migrants au niveau de Casablanca :**

Cette initiative menée avec l'Association Carrefour des Initiatives à Casablanca, a pour but de contribuer à la lutte contre la haine, le racisme et toutes les formes de discrimination envers les migrants dans trois arrondissements au niveau de Casablanca.



Les activités projetées consistent à renforcer les capacités des associations de proximité en leur fournissant les connaissances et les aptitudes nécessaires pour intervenir auprès des communautés dans les quartiers cibles avec l'organisation d'une large campagne de sensibilisation visant le grand public comme activité de clôture.

Lors de cette période, une rencontre pour le lancement du projet a été organisée au niveau du grand Casablanca pour avoir une vision mutuelle avec les associations autour de la méthodologie d'intervention auprès des communautés migrantes. Aussi, trois formations sur le thème « **la lutte contre le racisme et le discours de la haine** » ont été organisées au profit de 20 associations locales au niveau de trois arrondissements de Casablanca, notamment, Ain Chouk, Hay Assani et Sidi Moumen.

- **Des espaces sécurisés pour les jeunes au niveau de Benslimane :**

Les activités de cette l'initiative menée avec l'Association Chantiers des Jeunes – section de Benslimane, se présentent sous forme d'une série d'ateliers de formation en matière de plaidoyer en faveur des associations locales à Benslimane, en particulier les associations de jeunes et les acteurs qui travaillent sur la question de la jeunesse afin de créer des espaces sécurisés dédiés aux jeunes.



Les résultats attendus de cette initiative sont de permettre aux jeunes de rédiger un mémorandum autour de la problématique et de le présenter aux autorités et aux acteurs publics représentés par la commune de Benslimane, le service social de l'INDH et la délégation du Ministère de la jeunesse et des sports à Benslimane.

Les activités réalisées lors de 2019, se résument en une formation organisée au profit de 30 jeunes représentant 15 associations au niveau de Benslimane.

Ainsi et afin de renforcer les capacités de ces associations à gérer les subventions, AMSED a élaboré un manuel de gestion adapté à ce genre d'initiatives pour faciliter le suivi administratif et financier des subventions.

En outre, AMSED a organisé une formation au profit des dix associations pour 1) présenter le manuel et expliquer le mode de son application ; et 2) présenter et discuter les différentes clauses de l'accord de subvention proposé pour signature avant versement des fonds.

Après cette formation de mise à niveau les associations ont commencé la mise en œuvre de leur plan d'action avec accompagnement et appui rapprochés de la part de l'équipe de l'AMSED visant le renforcement de leurs capacités.

## **b) L'appui d'autres initiatives de plaidoyer d'ordre prioritaire pour les associations :**

Cet appui a été mené par AMSED à travers l'organisation de rencontres au niveau local, pour des débats sur les questions liées à l'environnement, aux jeunes, aux femmes, aux Personnes en Situation de Handicap, ou toute thématique pertinente pour la population au niveau du territoire, et ce, afin de faciliter et de renforcer le dialogue et la concertation entre la société civile et les institutions publiques autour des politiques publiques locales.

Ainsi, AMSED a organisé **06** rencontres avec les associations partenaires dans le cadre du programme « **Renforcement des capacités des Organisation de la Société Civile pour un meilleur engagement civique dans le développement des politiques publiques et la mobilisation citoyenne** » :

### **1) Rencontre sur la situation écologique et environnementale de la commune d'EL OUALIDIA et les perspectives de développement durable :**

Cette rencontre organisée le 16 mars 2019 avec le Réseau des Associations Non Gouvernementales de Doukkala sous le slogan « **Pour une société civile agissante sur les questions d'environnement et de développement** », avait pour objectifs de :

- 1- Promouvoir le dialogue entre les associations de la province et les acteurs publics sur les problématiques environnementales de la lagune d'El Oualidia, afin de la conserver comme zone humide d'intérêt écologique national ;
- 2- Encourager les décideurs au niveau local de collaborer avec les associations pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des programmes de développement.



Cette rencontre, à laquelle avaient participé plus de 46 participantes et participants dont 13 femmes, représentant tous les acteurs qui interviennent et travaillent sur les questions de l'environnement et du développement au niveau local et régional, était une occasion pour développer et approfondir le débat sur l'institutionnalisation du dialogue entre les acteurs de la société civile, les acteurs politiques et les représentants des différents départements ministériels concernés. Ce débat, a été conclu par les recommandations suivantes :

- Assurer la communication avec les différents secteurs gouvernementaux concernés, afin d'élaborer un programme concerté pour le respect et la protection de l'environnement au niveau de la région ;
- Promouvoir une culture de dialogue et de consultation publique pour soutenir les actions de plaidoyer au niveau de la région ;
- Organiser des séances et des campagnes de sensibilisation au niveau des établissements scolaires en coordination avec le secteur de l'éducation au profit des jeunes scolarisés sur les atouts écologiques de la région et l'importance de leur préservation ;
- Constituer un comité représentant la société civile avec les institutions publiques pour garantir le suivi de ces recommandations.

## 2) Rencontre sur la participation des jeunes dans la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques locales :

Cette action initiée le 05 mai 2019 en collaboration avec l'Association Young Leaders Network à Tiflet, avait comme objectif d'engager la réflexion collective autour des mécanismes de la participation des jeunes dans le suivi des politiques publiques au niveau de la commune. L'activité à laquelle ont participé de 32 jeunes (13 femmes et 19 Hommes) représentant trois associations de jeunes avec deux conseillers de la commune de Tiflet.



Les travaux de cette table ronde ont abordé les thématiques suivantes :

- 1- Les mécanismes de la démocratie participative leur état des lieux de l'implication des jeunes dans la gestion des politiques publiques locales au niveau de la ville de Tiflet ;
- 2- Les perspectives de travail pour concrétiser la participation des jeunes dans la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques au niveau local ;
- 3- Les rôles des collectivités locales et des partis politiques dans l'encadrement et la communication avec les jeunes autour de la gestion du fait local.

A la fin de cette rencontre, les recommandations suivantes ont été ressorties pour qu'elles soient suivies par les associations représentées et les deux conseillers de la commune présents, et qui ont été transmises à la presse et partagées avec la commune de Tiflet :

- a. La création d'une instance parallèle à l'instance du conseil communal ;
- b. L'élargissement des comités du conseil communal afin d'impliquer les jeunes de la ville ;
- c. La création des moyens de communication au niveau du conseil communal pour faciliter l'accès des citoyens à l'information et améliorer la communication entre les comités au sein du Conseil ;
- d. L'organisation des formations pour les jeunes de la ville sur les mécanismes de la démocratie participative et le mode de fonctionnement du conseil communal ;
- e. L'organisation des campagnes de sensibilisation et d'information pour expliquer le rôle du conseil communal et des comités thématiques ;
- f. La réalisation d'un sondage au profit des jeunes de la ville pour identifier leurs besoins et leurs priorités de développement de la ville de Tiflet.

### **3) Table ronde sur l'autisme au Maroc sous le thème « Quand les jeunes avec autisme parlent de leurs droits » :**

Cette table ronde organisée le 28 septembre 2019 en collaboration avec le Collectif Autisme Maroc, à laquelle ont été présents 72 personnes (26 femmes et 46 hommes), était une occasion pour traiter ce thème pour la première fois au Maroc au niveau national.

Toutefois, les jeunes autistes ont présenté lors de cette rencontre leurs expériences avec les difficultés et les réussites affrontées, ainsi que les attentes et les aspirations quant à leur avenir professionnel.

Les discussions ont focalisé surtout sur la capacité juridique des personnes avec autisme, leurs relations sociales, et leurs attentes par rapport aux services sanitaires en vue d'accéder aux soins et aux actes médicaux.



Il a été mis en relief, le rôle positif que peuvent jouer les jeunes et les adultes avec autisme au sein de leurs communautés, si l'occasion leur est donnée pour développer leurs compétences d'autonomie et de participation sociale ; et ce, à travers quatre domaines de droits humains, notamment, le droit à l'éducation, le droit au travail et à l'insertion professionnelle, le droit à l'autonomie et aux compétences sociales et le droit à la santé.

#### 4) Table Ronde sur la politique de la ville et les questions de genre :

Cette action organisée le 23 novembre 2019 avec le Réseau des Associations des Quartiers de Casablanca (RESAQ), avait pour objectif d'ouvrir le débat entre les acteurs de la Société Civile, et élus sur l'intégration de l'approche genre dans la politique de la ville ; et ce, dans le cadre de l'activation des rôles de la société civile selon l'approche participative prescrite par la constitution et la loi organique des communes.



Ont pris part à cette activité 42 personnes (16 femmes et 26 hommes) dont 03 représentants des collectivités territoriales. Les interventions et les présentations lors de cette table ronde se sont articulées autour de trois axes :

- L'élaboration des politiques publiques et les questions de genre ;
- Quelle place du genre dans le plan de développement de la ville de Casablanca ?
- L'approche genre, selon les lois organiques et la constitution.

Les discussions menées après ont mis l'accent sur les points suivants :

- Les rôles que doit jouer la société civile pour opérationnaliser les mécanismes de la démocratie participative, selon les dispositions des lois organiques relatives aux collectivités territoriales (n°14.111- 14.112 – 14.113) qui prévoient l'application de l'approche genre dans la gestion des affaires locales à travers la création d'une Instance consultative de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre (IEECAG).
- Les défis affrontés par les collectivités territoriales pour l'intégration de l'approche genre dans les programmes de développement.

À la fin de cette table ronde les recommandations suivantes ont été formulées :

- Continuer la réflexion et le débat autour des questions de genre dans la politique de développement de la ville avec les acteurs clé au niveau de Casablanca ;
- Mettre en place un comité permanent de veille communautaire pour discuter des questions liées à la gestion des affaires locales avec une démarche participative dans la région de Casablanca-Settat ;
- Créer des espaces de dialogue et de concertation entre les acteurs civils et élus ;
- Capitaliser les expériences réussites en matière d'intégration de l'approche genre dans les programmes de développement au niveau territorial ;

- Faciliter l'accès des associations à l'information au niveau des collectivités territoriales, notamment, de mettre à leur disposition les Plans d'Action Communaux, les budgets et des procès-verbaux des sessions des conseils ;
- Évaluer l'expérience d'une Instance consultative de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre (IEECAG) au niveau de la région Beni Mellal-Khénifra.

#### 5) Rencontre sur la gestion des affaires locales et la question de développement :

Cette rencontre organisée le 30 novembre 2019, en collaboration avec l'Union des Associations de Mohammedia (UAM), avait comme objectif d'engager la réflexion collective autour des questions de développement de la ville de Mohammedia et des mécanismes de la participation des associations dans la prise de décisions, le suivi et l'évaluation des politiques publiques au niveau local. Ont pris part à cette journée 48 personnes (66 femmes et 32 hommes) dont 03 représentants des collectivités territoriales au niveau de la province.

Les interventions de cette journée de concertation se sont articulées autour de deux axes :

1. La situation des programmes de développement de la ville de Mohammedia : état des lieux du Plan d'Action Communal, enjeux et obstacles ;
2. Les revendications des associations dans la réalisation de ces programmes de développement en relation avec les services sociaux et les propositions d'amélioration.



Les discussions ont mis l'accent sur les besoins pratiques et les priorités stratégiques des populations, à savoir les services de proximité, l'éducation, les activités socio-culturelles et la santé. Les travaux des groupes ont abouti à la formulation des recommandations suivantes :

- Opérationnaliser les mécanismes de la démocratie participative pour garantir la participation des associations dans le processus de prise de décisions au niveau local ;
- Renforcer les capacités des associations pour qu'elles constituent une véritable force de proposition et de plaidoyer afin d'améliorer la situation actuelle de la ville ;
- Exiger la gratuité de l'accès au théâtre Abdel Rahim Bouabid pour les activités des associations;
- Publier le plan d'action communal.

## 6) Une Rencontre sur le thème : Quelles politiques et programmes pour l'intégration des jeunes au niveau de la commune de Salé :

Cette action menée le 12 décembre 2019 en collaboration avec l'**Association Marocaine pour l'Education de la Jeunesse (AMEJ) à Salé**, avait comme objectif de mener la réflexion avec les collectivités territoriales autour de la place des jeunes dans les programmes de développement de la ville et les mécanismes de leur participation dans le suivi des politiques publiques locales.

Ont pris part à cette activité 87 personnes (46 femmes et 41 hommes) dont 12 représentants des institutions publiques et des collectivités territoriales. Les travaux de cette journée de consultation ont abordé les axes suivants :

- La place des jeunes dans les programmes de développement de la ville de Salé ;
- Les mécanismes de la démocratie participative, leur état des lieux en ce qui concerne l'implication des jeunes dans la gestion des politiques publiques locales au niveau de la ville de Salé ;
- Les perspectives de travail pour concrétiser la participation des jeunes dans la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques au niveau local.



Les participant-E-s à cette rencontre ont formulé les recommandations suivantes :

- Permettre aux jeunes de participer aux mécanismes de la démocratie participative et aux instances de prise de décisions ;
- Appuyer l'espace consultatif des jeunes et de la citoyenneté au niveau de la ville ;
- Renforcer la coordination intersectorielle pour l'élaboration d'un plan d'intégration des jeunes au niveau de la région ;
- Renforcer la coordination entre les associations pour appuyer les actions de plaidoyer ;
- Faciliter l'accès des jeunes aux ressources et à l'information au niveau de la commune ;
- Permettre aux jeunes de participer à la préparation, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques locales ;
- Institutionnaliser les relations entre la commune de Salé et l'espace consultatif des jeunes et de la citoyenneté ;
- Permettre l'accès gratuit des jeunes aux stades et aux structures de proximité ;
- Développer des programmes pour faciliter l'intégration des jeunes au développement économique de la ville ;
- Plaider pour la mise en place du conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative.

## AXE 3 : Contribuer au développement des structures associatives et des compétences des acteurs de la Société Civile

L'indicateur déterminé pour le suivi et l'évaluation de cet objectif est le nombre de personnes initiées, formées et/ou coachées en matière de gestion, de management et de gouvernance des associations.

Ainsi, le suivi de cet indicateur lors de l'année 2019 a été effectué à travers le suivi des activités des différents projets et programme mis en œuvre par AMSED avec ses partenaires, qui se présentent ci-après selon les Domaines d'Activités Stratégiques.

### A) Société civile & processus démocratiques

Sur la base des résultats du Diagnostic Organisationnel mené auprès des associations partenaires dans le cadre du programme « **Renforcement des capacités des OSCs pour un meilleur engagement civique dans le développement de la politique publique et la mobilisation citoyenne** », un plan de renforcement des capacités des OSC partenaires du programme est mis en œuvre, dans ce cadre plusieurs formations ont été organisées :

#### 1) Formation sur la formulation et la rédaction des propositions de projets :

Cette formation organisée sur deux jours les 03 et 04 juillet 2019, au profit de 17 personnes dont 06 femmes, représentant 17 associations, avait comme objectifs de :

- Renforcer les compétences des associations partenaires en matière de conception et rédaction des propositions de projets ;
- Renforcer les capacités des participants et participantes en matière d'identification des opportunités de mobilisation des ressources.



Résultats atteints :

**5 formations ont été déployées** au niveau local par les participantes au profit des membres des ONG de proximité

**Les participantes ont adopté** des messages actualisés de prévention contre le VIH/Sida

**Les participant/es utilisent des techniques**, méthodes et approches novatrices de prévention contre le VIH/Sida

Il est à rappeler que cette formation, organisée essentiellement pour combler les manques soulevés auprès de 16 associations lors de la soumission de leurs initiatives de plaidoyer, l'analyse des propositions reçues a permis d'apprécier le niveau des associations et leurs capacités en matière de rédaction de proposition de projet, à cet effet, cette formation a ciblé essentiellement les associations

qui n'ont pas réussi à faire ressortir la problématique en question et les actions pour y remédier d'une manière clairement articulée, elle s'est déroulée autour des axes suivants :

- Qu'est-ce qu'un projet : définition et cycle de vie ;
- Le Diagnostic Participatif : notions, démarches et techniques ;
- La planification d'un projet : méthodes, composantes et fonction du document de projet;
- Les composantes d'un document de projet de développement ;
- Étude de cas : formulation effective et rédaction de proposition de projet par association.

Dans l'objectif de concrétiser les acquis assimilés lors de cet atelier, des exercices pratiques ont été menés sous forme de travaux de groupes, ce qui a été très enrichissant aux connaissances transmises au niveau des différents axes traités.

L'atelier a été caractérisé par une forte motivation des participants et participantes pendant toute sa durée, avec une satisfaction remarquable de leurs attentes déclarée lors de son évaluation.

## 2) Formation sur la gouvernance des associations et la planification stratégique :

Cette formation organisée sur trois jours les 26, 27 et 28 septembre 2019, au profit de 19 personnes dont 08 femmes, représentant 13 associations, avait comme objectif de renforcer les capacités des associations partenaires en matière de gouvernance et de la planification stratégique, a abordée les principaux thèmes suivants :

- Les principes et les fondements de la planification stratégique et de la bonne gouvernance ;
- Les différents outils d'analyse et de choix stratégiques de développement des OSC ;
- La démarche adaptée et les outils adéquats pour conduire un exercice de planification stratégique ;
- La gouvernance et son efficacité pour la gestion d'un projet à caractère social.



La formation était sous forme de travaux de groupes par association, ce qui a permis à chaque groupe de bien comprendre les déficits au niveau de son organisation, et par conséquent, de bien formuler la mission et la vision de l'association, ses objectifs stratégiques, de mieux rédiger et expliquer ses valeurs, d'établir une analyse SWOT de son organisation et de tracer les axes et les grandes orientations de son plan stratégique.

Lors de l'évaluation de cette formation, la plupart des participants et participantes ont déclaré leur satisfaction des contenus de l'atelier et leur motivation pour présenter un plan stratégique aux membres du bureau de leur association.

Cette formation sera suivie par des visites de coaching pour accompagner ces associations à développer et à finaliser leurs plans stratégiques.

### **3) Formation sur la gestion des ressources et la levée des fonds :**

Cet atelier étalé sur deux jours organisé les 28 et 29 novembre 2019 au profit de 19 personnes représentant 15 associations, avait comme objectifs assignés de :

- Partager avec les associations participant(e)s, les concepts, les outils et les méthodes opérationnelles pour la mobilisation des ressources ;
- Renforcer les capacités des participants et participantes pour développer des projets de telle sorte à identifier les opportunités favorables pour leur financement ;
- Initier les associations représentées sur la conception d'une stratégie structurée de mobilisation des ressources basée sur la planification stratégique de l'organisation.



Cette formation a mis l'accent sur les différentes phases et les outils nécessaires pour l'élaboration d'un plan d'action de mobilisation des fonds selon les principes de bonne gouvernance.

Une proportion de 70 % des participants et participantes a jugé le contenu de l'atelier comme satisfaisant et a déclaré sa motivation pour développer un plan de levée de fonds au sein de leur association, tout en formulant un ensemble de recommandations pour plus de documentation, d'ateliers et d'accompagnement autour de ce thème.

## **B) Santé, VIH, TB et SSR :**

### **1) Formation sur les IST-SIDA, les messages de sensibilisation et la prévention combinée**

L'objectif de cette activité est d'actualiser les données épidémiologiques disponibles autour du VIH/SIDA, d'assimiler les nouvelles méthodes et approches de prévention contre le VIH/SIDA et de renforcer les capacités des intervenants terrain en matière de prévention combinée du VIH.

Cette formation a permis aux participants d'aborder les différentes activités avec des connaissances actualisées, des nouveaux outils et techniques d'animation et de communication.

Ainsi, des résultats très satisfaisants ont été enregistrés à l'issu de cette formation notamment :



- ✓ Les connaissances des participantes sur les données épidémiologiques et les nouvelles méthodes et approches de prévention contre le VIH/Sida ont été mises à jour ;
- ✓ Les capacités des participantes en techniques d'animation d'une séance de sensibilisation avec l'utilisation de nouvelles approches et méthodes de prévention contre les IST/Sida ont été renforcées ;
- ✓ L'éthique d'intervention auprès de la population vulnérable et les messages de sensibilisation des techniciennes de la santé ont été assimilés ;
- ✓ Les principes de l'approche de prévention combinée pour prévenir contre les IST/Sida et définition du paquet minimum des services ont été assimilés.

## 2) Formation sur l'intégration de l'approche genre et droits humains dans la lutte contre le VIH/SIDA

Cette formation qui a été fortement demandée par nos collaborateurs au niveau local, a eu comme objectif de renforcer les capacités des acteurs du terrain pour l'intégration de l'approche genre et droits humains dans la gestion des projets liés au VIH/SIDA.

Les modules traités lors de cette formation ont permis aux participantes d'approfondir leurs connaissances sur le référentiel et les concepts fondant les deux approches et aussi d'adopter les outils de travail qui respectent les principes de l'approche genre et droits humains pour assurer l'accompagnement des populations vulnérables.



Ainsi, des objectifs assignés à cette formation se présentaient comme suit :

- ✓ Améliorer la compréhension des principaux concepts clé liés à l'approche genre et droits humains ;
- ✓ Approfondir la réflexion sur les questions liées au genre intersectionnel et la discrimination basée sur le genre et au VIH/sida ;
- ✓ Identifier quelques axes d'intégration de l'approche genre et droits humains dans les interventions auprès des travailleuses de sexes.

### **3) Formation sur le développement personnel et le pouvoir de la négociation pour le changement de comportements :**

Cette activité a été programmée suite à une analyse des besoins réalisée avec la participation des associations partenaires qui a démontré un besoin pressant chez les partenaires de AMSED sur deux niveaux : i) un besoin en renforcement des compétences de l'équipe opérationnelle en méthodologie du changement et développement personnel pour assurer une bonne mise en œuvre des activités programmées dans le cadre des projets, ii) un besoin en renforcement et amélioration du pouvoir de négociation des participant-es afin d'atteindre les changements comportementaux escomptés par les activités de sensibilisation et d'information inscrites dans le cadre des programmes de lutte contre le VIH.



Ainsi, des objectifs assignés à cette formation se présentaient comme suit :

- ✓ Développer la connaissance de soi des participantes pour l'atteinte des objectifs ciblés par les activités de développement des compétences ;
- ✓ Développer la pensée positive des participantes afin d'atteindre les changements comportementaux escomptés par les activités conviviales, de mutualisation et de développement des compétences ;
- ✓ Améliorer le pouvoir de négociation des participantes afin d'atteindre les changements comportementaux escomptés par les activités de sensibilisation et d'information.

En termes d'apprentissage en vue de l'amélioration il a été noté :

1. Nécessité de développer un toolkit rassemblant l'ensemble des modules de formation alloués permettant d'aider les organisations partenaires de l'AMSED à diffuser les concepts et les informations assimilées lors des formations ;
2. Mener les formations localement pour permettre aux participants et participantes, principalement les femmes et les jeunes d'y participer le jour et de rentrer chez eux le soir.

#### 4) Visites d'appui aux associations partenaires de lutte contre la tuberculose et le VIH :

L'**objectif** des visites est d'appuyer et de renforcer les capacités des associations partenaires pour améliorer la gestion de leurs projets de développement.

Les visites d'appui sont menées afin de renforcer les capacités des tissus associatifs locaux et de rehausser leur intervention au niveau professionnel. Les visites ambitionnent également l'accompagnement de la dynamique associative marocaine en dotant les acteurs associatifs intervenant dans la lutte contre le VIH et la tuberculose de connaissances et d'outils à même de renforcer leur rôle d'acteurs de développement et de force de proposition.



Les visites sont assujetties à un processus en quatre étapes : i) Identification des besoins des associations partenaires en matière de renforcement des capacités ; ii) Elaboration des plans de renforcement des capacités des associations ; iii) Mise en œuvre des plans de renforcement des capacités ; iv) Suivi et évaluation des plans mis en œuvre.

Une évaluation à mi-parcours, menée en interne, a révélé que le coaching de proximité des associations partenaires a permis de rehausser la qualité de leurs interventions et d'améliorer la gestion de leurs projets de développement.

Il convient de noter, toutefois, que doter les associations des connaissances et des outils nécessaires pour la contribution à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques sociales, demeure parmi les objectifs tracés ces dernières années, dans la perspective de :

- i) l'amélioration de la gouvernance des associations,
- ii) la gestion axée sur les résultats pour améliorer l'impact des projets sur les populations cibles,
- iii) la sensibilisation à l'importance d'une bonne gestion des risques,
- iv) le renforcement de l'action sociale des associations pour une participation meilleure dans le développement du pays.

##### Résultats atteints :

**30 visites d'appui** ont été organisées au profit des associations partenaires VIH et tuberculose.

**Les capacités de 17 associations** partenaires sont renforcées en matière de gestion des projets de développement.

#### 4) Visites de coaching et d'échange entre les OSC œuvrant dans le domaine de la santé :

Ces visites ont pour **objectif** de favoriser l'échange, le partage et la mise en réseau entre les organisations de la société civile.

Les visites de coaching, à l'image des visites d'appui organisées aux associations de lutte contre le VIH et la tuberculose, sont assujetties à un processus en cinq étapes :

1. Identification des associations à vocation sanitaire en se basant sur la base de données nationales disponibles au niveau de l'AMSED ;
2. Identification des besoins des associations sélectionnées en matière de coaching en réalisant un diagnostic participatif des besoins matérialisé par l'adoption d'un questionnaire développé mettant l'accent sur les acquis et les points à améliorer de chaque association ;
3. Elaboration des plans de coaching conjointement avec les associations sélectionnées ;
4. Mise en œuvre des plans de coaching par l'AMSED et d'autres associations favorisant l'échange d'expériences ;
5. Suivi et évaluation des plans mis en œuvre et des actions entreprises et partage des résultats de l'évaluation avec les associations.

**12 visites de coaching** et d'échange ont été menées au profit des OSC œuvrant dans le domaine de la santé

**17 associations à vocation** sanitaire ont participé aux visites de coaching et d'échange organisées

**05 associations intègrent** la sensibilisation au VIH dans leurs activités de lutte contre la tuberculose

**05 associations intègrent** la sensibilisation à la tuberculose dans leurs activités de lutte contre le VIH

**03 associations accompagnées** en matière de planification stratégique

**02 associations accompagnées** en matière de montage de projets



Les visites de coaching et d'échange ont été réalisées, durant l'année, dans **09 régions** du Maroc avec la participation de **100 participants et participantes**. Favorisant l'échange des expériences et le partage,

ces visites ont été l'occasion pour l'AMSED et les associations de cerner les différentes interventions des associations et les approches adoptées qui diffèrent d'une région à l'autre tenant compte des spécificités de chacune.

Il est à noter que 10 associations coachées sur 15 ont bénéficié pleinement des acquis des visites réalisées en intégrant la sensibilisation sur la tuberculose et le VIH dans leurs activités et en développant leurs propres manuels de procédures ou leur plan stratégique. Ces initiatives ont permis de participer à la professionnalisation de ces associations qui contribuent à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques sociales.



Les associations partenaires coachées ont salué l'initiative, considérée comme première expérience nationale favorisant l'échange, le partage et le coaching personnalisé. Celle-ci a permis d'apporter un appui rapproché, de créer une dynamique et une mise en réseau entre les associations à vocation sanitaire et de décentraliser les activités.

## NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE D.A.S 2 : « Santé, VIH, TB et Santé Sexuelle et Reproductive »

---

Le profil épidémiologique de la santé au Maroc se caractérise par la coexistence de plusieurs maladies ayant des charges de morbidité lourdes, entres autres : i) les maladies transmissibles et particulièrement les IST et le VIH/Sida et ii) la tuberculose en général et particulièrement la tuberculose pulmonaire.

Bien que la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose aient enregistré des avancées au niveau clinique, thérapeutique et préventif, des efforts restent à déployer pour réduire les facteurs de vulnérabilité qui -augmentent le risque d'infection chez les populations les plus exposées et qui constituent le principal défi d'accès aux services de santé et sociaux au niveau national et local. Le renforcement des systèmes communautaires constitue un axe primordial, et ce dans l'objectif de renforcer la contribution de la société civile dans la réponse du fait de sa proximité avec les populations les plus exposées.

En tant qu'acteur associatif, l'AMSED possède des acquis considérables en matière de réponses communautaires VIH/Sida et tuberculose et d'exécution collaborative des programmes avec les associations locales. En effet, depuis 1996, l'approche de mise en œuvre de l'AMSED repose sur le partenariat permettant de travailler en réseau d'associations implantées dans plusieurs sites à travers le pays. Des plans d'accompagnement des associations sont mis en œuvre par AMSED afin de structurer les interventions communautaires menées dans le cadre des différents programmes santé de l'AMSED sous le concept de « **système communautaire** ».

Ayant développé une expertise dans la mobilisation et la constitution de partenariats, AMSED compte trois programmes de lutte contre le VIH/Sida et la tuberculose menés en partenariat avec le Ministère de la Santé et les organisations de la société civile et un programme de renforcement du système de santé qui vise à structurer et institutionnaliser la collaboration avec les OSC œuvrant dans le domaine de la santé à travers la composante communautaire ; et ce, dans l'objectif de contribuer à l'amélioration de l'accès des populations vulnérables à une vie saine, à travers le suivi de deux indicateurs : 1- Le nombre d'associations mobilisées, renforcées ou appuyées dans le secteur de la santé ; et 2- Le nombre de personnes impactées par les actions de santé.

## AXE 1 : Contribuer à la réduction des nouvelles infections par le VIH

L'indicateurs suivi pour cet objectif spécifique est le nombre des populations clés ayant accédé aux services de la prévention combinée.

Ainsi, afin de réaliser les activités liées au VIH/Sida adoptant l'approche d'éducation par les pairs (EP), les ONG de proximité ont consacré le premier trimestre de l'année 2018 à l'identification, la mobilisation et la formation des éducatrices paires qui interviennent auprès d'une population clés en l'occurrence les professionnelles du sexe. La sélection des éducatrices paires (EP) est assujettie à des critères bien définis permettant de filtrer les meilleurs profils engagés dans la riposte au VIH et dotés de capacités communicationnelles et persuasives développées.

Le processus de sélection des EP a abouti au recrutement de 56 femmes pour lesquelles AMSED et ses associations partenaires ont investi dans la formation, le suivi et le coaching. Considérées comme porte-parole et véhiculeurs de l'image de l'association, ces éducatrices paires ont développé un sentiment d'appartenance et sont considérées comme des acteurs de changement.

### a) Activité de prévention informelle et formelle au profit des professionnelles de sexe :

L'objectif de cette activité est de veiller sur l'offre du paquet minimum de services et de corriger les informations et les pratiques erronées chez la population clés professionnelles du sexe.



#### Résultats atteints

**10 562 professionnelles du sexe** ont été sensibilisées sur les IST et VIH/Sida par les ONG de proximité.

**Orientation :** 50% d'ordre médical, 28% d'ordre juridique et 22% d'ordre psycho-social

**17 714 prestations de service** ont été offertes aux professionnelles du sexe par les ONG de proximité.

Caractérisées par la vulnérabilité, et vivant dans le silence, entourées de tabous, les professionnelles de sexe sont considérées comme une population difficile d'accès nécessitant une intervention combinant entre la sensibilisation et l'éducation, l'appui médical et l'assistance juridique et psycho-sociale. En effet, à travers l'approche de prévention combinée adoptée visant à prévenir contre la transmission des IST et du VIH/Sida, une couverture d'une large population clés marquée par la vulnérabilité a été possible et un travail de proximité a été réalisé par les pairs.



Les professionnelles du sexe sensibilisées sur les IST et VIH/Sida ont bénéficié des orientations adéquates par les éducatrices paires. Il est à signaler que l'orientation d'ordre médicale domine mettant la lumière sur la proportion des cas souffrant de symptômes et de malaises de santé non déclarés et traités multipliant ainsi le risque de contagion et de propagation des IST et VIH/Sida parmi la population. Également, les données démontrent que les PS sont souvent sujettes à des violences physiques, sexuelles et psychologiques et requièrent ainsi une orientation et un suivi des plus rigoureux leur permettant de surmonter les séquelles de la violence et sortir du cercle vicieux de la vulnérabilité.

#### **b) Activité de distribution des moyens de prévention (condoms et lubrifiants) :**

Cette activité a pour **objectif** de veiller sur l'offre du préservatif et du gel lubrifiant chez la population clé professionnelles du sexe et leurs clients.

Le préservatif et le gel lubrifiant sont un composant primordial du paquet minimum des services de la prévention combinée comme il est aussi un service important pour accéder à la population clés. La distribution du préservatif et du gel lubrifiant parmi la population clés permet de favoriser l'adoption de pratiques saines et préventives, de minimiser les comportements à risque et de réduire les cas d'infection par les IST et VIH/Sida chez les clients et par conséquent chez la population générale.

Au fil de cette année, l'intervention des associations a ciblé les professionnelles du sexe et leurs clients qui ont bénéficié du service du préservatif et du gel lubrifiant accompagné par des séances informelles de sensibilisation et d'éducation sur les IST et le VIH/SIDA, les modes de prévention et le mode d'utilisation des préservatifs et gel lubrifiant afin de promouvoir des pratiques saines et sans danger.

Nous notons une croissance importante de la demande du préservatif et du gel lubrifiant par les professionnelles du sexe traduisant une prise de conscience de plus en plus accrue de l'importance de les adopter pour garantir des rapports sexuels sans danger. Les PS sont capables désormais de négocier et d'imposer à leurs clients le port du préservatif lors des rapports sexuels.

##### **Résultats atteints :**

**695 490 unités de préservatifs** ont été distribuées au profit des professionnelles du sexe et les autres populations (cibles : 684000)

**56 809 unités de gel lubrifiant** ont été distribuées au profit des professionnelles du sexe.

### c) Activité de dépistage des IST et VIH/SIDA :

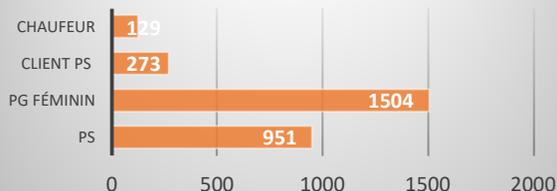
L'**objectif** de l'activité est de veiller sur l'offre du dépistage VIH chez la population clés professionnelles du sexe et la population générale.

Le dépistage est un des points faibles des réponses nationales au VIH et constitue un obstacle aux cibles ambitieuses des 90-90-90 de la stratégie mondiale d'accélération de la riposte au VIH adoptée par le Maroc. On estime que près de la moitié du nombre des personnes vivant avec le VIH ignorent leur statut sérologique avec une forte concentration de l'épidémie chez les populations clés et particulièrement les professionnelles du sexe, qui jouent un rôle important dans la dynamique de la transmission du VIH. Compte tenu de sa longue phase asymptomatique, l'infection par le VIH peut être révélée grâce au dépistage par des tests sérologiques rapides offerts par les associations partenaires avec l'appui du personnel de santé.

Afin de tester plus, dépister plus et traiter plus, des campagnes de dépistage ont été menées tout au long de l'année parallèlement au dépistage offert quotidiennement dans les locaux des associations. Cette situation amène la réflexion sur la nécessité de cibler le dépistage d'avantage au profit des professionnelles du sexe et leurs clients en opérationnalisant le dépistage communautaire permettant d'apporter un service rapide et de proximité à une population difficile d'accès. Il s'agit également d'élargir le dépistage au profit de la population générale à haut risque d'infection (50% hommes) à en multipliant les campagnes de dépistage et en élaborant des programmes de prévention adaptés. Par ailleurs, lors de ces campagnes **2857 personnes** ont été dépistées, à s'avoir 1504 personnes de la population générale hommes et femmes, suivi par 951 PS, 273 clients PS et 129 chauffeurs.



**Fig10: les personnes dépistées dans les campagnes de dépistage/ pop**



#### Résultats atteints :

**14 campagnes de dépistage** réalisées

**5935 personnes mobilisées**, sensibilisées sur l'importance du dépistage et testées (cibles : 4200) dont :

**2927 professionnelles du sexe testées** (cibles : 2025).

**39 cas positifs** dont :

17 professionnelles du sexe,

08 clients des professionnelles du sexe et,

13 populations générales et 01 mère célibataire

Prédominance de l'infection chez la population âgée de 25 ans et plus (30 cas sur 39 notifiés).

### C) Activité d'information et d'éducation thématique :

Cette activité a pour **objectif** de renforcer les capacités des professionnelles du sexe en matière d'IST et VIH/SIDA. Les séances éducatives ciblent les professionnelles du sexe les plus vulnérables, mobilisées par les éducatrices paires pour leur offrir un cadre propice à l'amélioration de leurs compétences et capacités. Les séances d'information visent à acquérir et améliorer la qualité des informations médicales disponibles sur le VIH, les IST, la santé sexuelle et reproductive et la planification familiale. Toutefois, un focus est mis sur d'autres thématiques qui permettent à ces femmes de renforcer leurs connaissances en matière de droits, d'égalité entre les sexes ou encore et de règles de sécurité et de protection physique leur permettant d'appréhender le monde extérieur mieux armées et outillées.



#### Résultats atteints :

**15 séances** d'information et d'éducation ont été organisées au profit des professionnelles du sexe

**Les capacités de 300 professionnelles du sexe** sont renforcées

**06 femmes** ont bénéficié de formation professionnelle personnalisée

Le développement de l'esprit entrepreneurial et l'autonomisation chez les professionnelles du sexe sont également abordés lors de ces séances qui offrent aux femmes des techniques de recherche et gestion de l'emploi et de mise en place et gestion d'une AGR.

Les présentes séances ont permis l'identification de **06** femmes qui ont été encadrées par les associations partenaires et qui ont suivis des formations professionnelles dans la perspective de monter leurs propres projets.

### e) Activité de développement des compétences :

L'**objectif** est d'appuyer les professionnelles du sexe à améliorer leurs compétences et habilités pour une meilleure prévention contre les IST et le VIH/SIDA.



#### Résultats atteints :

**15 séances de développement des compétences** ont été organisées au profit des professionnelles du sexe

**Les compétences de 328 professionnelles du sexe** ont été développées.

Parallèlement aux séances d'information et d'éducation, les séances de développement des compétences visent à développer les compétences personnelles des professionnelles du sexe nécessaire pour améliorer leur confiance et estime en soi afin de leur assurer une meilleure prévention contre les IST et le VIH/Sida.

Ces séances permettent aux femmes de développer leurs capacités communicationnelles, d'apprendre les techniques nécessaires pour vulgariser autour de leur situation, de faire valoir leurs droits et de plaider pour le changement en faveur d'une meilleure insertion dans la société et pour un accès équitable aux services de santé sans discrimination.

Grâce aux séances organisées, 40% des professionnelles du sexe formées ont intégré les associations partenaires, contribuent à la réalisation des activités liées au VIH/Sida et se mobilisent pour vulgariser autour de la question auprès de leurs confrères et du grand public dans leurs régions respectives.

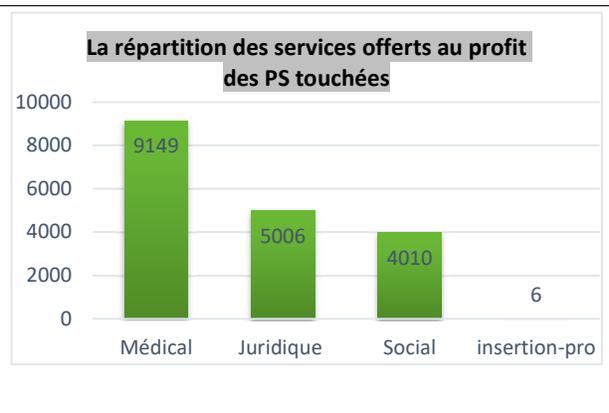
#### f) **Activité d'accompagnement psychosocial et juridique des professionnelles du sexe :**

**L'objectif** de cette activité est d'assurer l'accompagnement psycho-social des professionnelles du sexe et des personnes vivant avec le VIH.

En répondant à un besoin prioritaire pour les professionnelles du sexe pour leur apporter confiance et résolution aux problèmes de violences basées sur le genre vécues sur le terrain, des séances d'écoute et d'orientation sont organisées permettant de renforcer leur estime de soi et lutter contre toute forme de stigmatisation.

Résultats atteints :

**150 professionnelles du sexe** ont bénéficié des séances d'écoute et d'orientation par les assistantes sociales



Ces séances d'écoute et d'orientation sont organisées par des assistantes sociales qui suivent des formations continues leur permettant d'approcher une population vulnérable souffrant de stigmatisation et de rejet. Cependant, la référence des professionnelles du sexe écoutées vers les services adéquats se heurte à la non-collaboration des psychologues, coachs et juristes appelés à accompagner les professionnelles du sexe orientées. Cette réalité, présente essentiellement dans le milieu rural, met en relief la stigmatisation et la discrimination continues endurées par cette population qui ne bénéficie pas de ses droits les plus élémentaires.

## g) Actions de prévention au profit des Filles et Femmes Analphabètes :

L'objectif de ces actions dans le cadre du **Programme SIDACTION MAROC 2016** à travers le Projet d'AMSED « **Opération de renforcement des capacités des animatrices et animateurs des séances de prévention** » en partenariat avec l'ALCS, est de veiller au renforcement des actions menées en matière de prévention dans le cadre du programme « **Santé, VIH et Développement** » pour sa phase2, mené en partenariat avec le Ministère de la Santé et avec l'appui financier du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, jusqu'à fin décembre 2017. Les activités mises en œuvre en 2019 dans ce cadre sont :

### 1) La production d'un module de formation sur l'intégration des approches droit et genre dans la lutte contre le VIH SIDA :

Il a été prévu dans le cadre de ce projet la conception et la production d'un module de formation sur « **L'intégration des approches Droit et Genre dans les projets de lutte contre le VIH-SIDA** », sujet des ateliers organisés au profit des animatrices des séances de prévention tout au long du projet dans le cadre du SIDACTION 2016.

Ce manuel de formation a été conçu et préparé en étroite collaboration avec les chargés de projets au niveau des quatre associations partenaires de mise en œuvre. En outre, les sources d'information suivantes ont été exploitées :

- 1- Le module et le rapport de la formation des formateurs organisée sur le même thème du 23 au 27 novembre 2015 en collaboration avec l'ONUFEMMES, le SIDACTION 2014 et le Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme ;
- 2- Les documents préparatifs adoptés par les chargés de projets engagés lors de l'organisation des 08 ateliers régionaux au profit des animatrices des séances de prévention contre les IST-SIDA ;
- 3- Autres documents référentiels consultés à travers la recherche effectuée lors de la conception de ce module.



**الفهرست**

4	مدخل: السبيل العام.....
6	1- العلاقة بين التمسك بين الرجال والنساء والحفاظ على الصحة الجنسية للمناعة البشرية - السيدا.....
10	2- الإطار المفاهيمي للمقاربة الحقوقية ومقاربة النوع الاجتماعي.....
11	3- المقاربة الحقوقية.....
11	4- تعريف المقاربة الحقوقية.....
12	5- مبادئ حقوق الإنسان.....
12	6- نتائج التنام على حقوق الإنسان في مواجهة فيروس نقص المناعة البشرية.....
18	7- مقاربة النوع الاجتماعي.....
18	8- تحديد بعض المفاهيم المرتبطة بمقاربة النوع الاجتماعي.....
19	9- ب- التمسك حقوق النوع الاجتماعي كهدف لمقاربة النوع الاجتماعي.....
17	10- ت- أدوات النوع الاجتماعي.....
18	11- ت- استراتيجيات النوع الاجتماعي.....
20	12- ج- أدوات النوع الاجتماعي.....
21	13- 3- منظور النوع على مستوى المؤسسة أو المنظمة.....
22	14- أ- على مستوى السياسات.....
22	15- ب- على مستوى الإجراءات.....
22	16- ت- على مستوى تنمية الموارد البشرية.....
23	17- 4- إدماج مقاربة النوع الاجتماعي في تصميم مشاريع مكافحة فيروس نقص المناعة البشرية - السيدا.....
24	18- 5- إدماج مقاربة النوع الاجتماعي على مستوى البرامج والأشقة.....
24	19- 6- أسئلة تدريبية ونقطة الانطلاق.....
25	20- ب- التعرف على تقسيم العمل بالنسبة للأدوار الاجتماعية.....
26	21- ت- الوصول إلى الموارد والتمكين منها.....

Ce module propose un programme type de trois jours de formation sur ledit thème, avec un plan de séances détaillé en termes de contenu et en termes de méthodologie à suivre pour chaque séance. Ainsi, il a intégré les éléments suivants :

- Une 1<sup>ère</sup> partie sur la relation entre l'iniquité entre les hommes et les femmes et les dangers liés au VIH-SIDA ;
- Une 2<sup>ème</sup> partie sur le cadre conceptuel de l'approche Droit et de l'approche Genre et la démarche basée sur les Droits Humains dans la lutte contre le VIH-SIDA ;
- Une 3<sup>ème</sup> partie sur l'intégration de l'approche genre dans la conception des projets de lutte contre le VIH-SIDA.

## 2) Les séances de sensibilisation sur les IST SIDA au profit des Filles et Femmes Analphabètes :

Il s'agit des séances de sensibilisation animées par les animateurs et animatrices formées dans le cadre de ce projet lors des 08 ateliers organisés tout au long des périodes précédentes.



Ainsi, le total des séances réalisées pour 2019, au niveau des localités dans lesquelles opèrent ces animatrices et animateurs, est de **44 séances** de sensibilisation au profit de **30 hommes** et **1361 filles et femmes vulnérables** dont **77** filles et femmes ont été orientées vers des consultations IST.

Ces séances ont été menées par 04 associations au niveau de deux régions parmi les quatre régions cibles du projet à savoir, les associations : ELBALSSAM Qualification de la Femme et Assistance de l'Enfance à Ksar El Kebir et TANSSIKIAT Lawamra à Larache pour la région Tanger Tétouan El Hoceima ; et les associations : Fédération des associations AHL RMEL pour le Développement à Taroudant et le Centre National de Développement et d'Alphabétisation (CNDA) à Agadir au niveau de la Région Sous Massa. Ces séances de prévention qui se sont déroulées autour des IST-SIDA, mettent l'accent sur cinq volets essentiels :

- 1- Le diagnostic des connaissances des filles et femmes bénéficiaires sur les IST-SIDA ;
- 2- La relation entre les autres IST et le VIH-SIDA ;
- 3- Les causes d'infection au VIH-SIDA ;
- 4- Les moyens de prévention du VIH ;
- 5- Comment se comporter avec les PVVIH à travers le counseling et l'orientation.

### Résultats atteints :

**1361 Filles et Femmes Vulnérables** ont bénéficié des séances de sensibilisation sur les IST SIDA.

**77 FFV** ont été orientées vers des consultations IST.

Au Maroc, il est estimé qu'environ 20 000 citoyens sont atteints du VIH dont 28% ne connaissent pas leur statut sérologique. Un total de 990 nouvelles infections sont enregistrées chaque année. Le nombre de décès s'élève à 480 par an, selon le ministère de la Santé. Le virus touche de plus en plus de jeunes et de femmes mariées qui sont le plus souvent victimes de l'infidélité de leurs époux. C'est dire que le danger est omniprésent, en dépit de tout ce qui a été fait jusqu'à présent. Cibler les populations clés à fort risque de contracter le VIH/Sida a constitué depuis une vingtaine d'années le nerf de la guerre du DAS santé de l'AMSED. Toutefois, se doter d'une vision plus holistique qui cerne l'ensemble de la population générale avec une approche préventive permettrait d'atteindre des résultats probants à long terme. En effet, investir dans l'éducation et l'information de la population générale et principalement les jeunes permettrait de prévenir la transmission des IST et VIH/Sida à travers l'adoption de comportements préventifs et sains. Afin d'agir durablement sur le changement de comportements, nous recommandons de :

- **Investir dans l'éducation sexuelle et reproductive des jeunes à travers la mise en place de programmes ciblant la population générale ;**
- **Elargir l'accompagnement de la population vers l'ensemble des régions du royaume afin de faire régner la culture d'éducation sexuelle et préventive.**
- **Elargir l'intervention de l'AMSED vers l'ensemble des régions du royaume afin de faire régner la culture d'éducation sexuelle et préventive ;**
- **Pousser l'acteur public à structurer le Programme National d'Alphabétisation afin de rationaliser les ressources financières et que les coûts investis pour la formation des Compétences Humaines soient bénéfiques à long terme ;**
- **Adopter l'approche de l'intégration des séances d'éducation des filles et femmes vulnérables dans son intégralité afin d'avoir résultats qualitatifs répondants aux exigences et aspirations de tous.**

## AXE 2 : Contribuer à la réduction à la morbidité de la tuberculose

Au Maroc, la tuberculose fait toujours partie des principales priorités du Ministère de la Santé. Malgré les efforts importants déployés pour la prévenir, la contrôler et la maîtriser, elle demeure un problème de santé publique avec 30 977 cas enregistrés en 2018. La conjugaison de l'approche médicale, multisectorielle et communautaire demeure ainsi la meilleure formule à exploiter dans le cadre de partenariats afin de maîtriser l'ensemble des déterminants de la tuberculose et agir efficacement. Afin de réaliser les activités préventives inscrites dans notre agenda, AMSED a mobilisé 12 associations partenaires locales pour la réalisation d'actions de proximité en faveur de la population cible à travers l'approche communautaire.

Ainsi, les indicateurs prédéfinis pour cet objectif au niveau du Plan Stratégique 2019-2023 sont :

- 1- Le nombre de personnes (membres de familles, de malades et de contacts) sensibilisées ;
- 2- Le nombre de personnes (membres de familles, de malades et de contacts) dépistées

### a) **Activité de sensibilisation sur la tuberculose :**

Cette activité a pour objectif de sensibiliser les malades tuberculeux et la population générale autour de la maladie, la prévention, le test, le traitement et le soutien psychosocial.

L'activité a permis de créer une dynamique territoriale et une forte mobilisation de la société civile locale dans la lutte contre la tuberculose au niveau des zones à forte incidence en mettant en œuvre des activités de sensibilisation et d'éducation ainsi que des campagnes ponctuelles de vulgarisation étalées dans le temps et à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la tuberculose.



#### Résultats atteints :

**12 associations locales** ont intégré la sensibilisation sur la tuberculose dans leurs plans d'actions.

**20 agents communautaires** ont été mobilisés par les ONG de proximité, formés et coachés par l'AMSED.

**26 276 personnes sensibilisées** sur la tuberculose, les modes de prévention et de contamination et l'observance au traitement.

Les séances de sensibilisation ont permis l'identification de personnes leaders qui ont été intégrées dans le processus favorisant l'introduction de l'approche d'éducation par les pairs. Cette approche qui a été testée lors de certaines séances de sensibilisation a démontré son efficacité et sa pertinence par le nombre et la qualité des interactions des participants lors des séances.

Ces activités de sensibilisation ont permis de toucher un large public à risque marqué par la vulnérabilité, l'analphabétisme et la méconnaissance de ses droits et d'assembler des plateformes d'échange et de dialogue pour la levée des tabous autour de la tuberculose. Ainsi, près de 60% des personnes sensibilisées ont été accompagnées, orientées et référées vers les services adéquats par les agents communautaires, et un suivi rigoureux des patients référés et diagnostiqués tuberculeux est assuré par les associations partenaires.

### b) **Activité de relance des malades tuberculeux en abandon de traitement :**



**Résultats atteints :**

**12 associations locales** ont intégré le travail de proximité auprès des malades tuberculeux dans leurs plans d'action.

**17 agents communautaires** mobilisés par les ONG de proximité, formés et coachés par l'AMSED.

**1764 malades en abandon de traitement** ont été récupérés par les ONG de proximité au niveau des services de santé pour reprendre leur traitement.

**2671 malades relancés** (cibles 2904) avec un taux de réalisation de 92%

Cette activité a pour objectif d'améliorer l'observance au traitement chez les patients tuberculeux en abandon de traitement.

La stigmatisation et la discrimination figurent parmi les principales causes d'abandon de traitement des malades diagnostiqués tuberculeux.

L'activité de relance des patients en abandon de traitement requiert un savoir-faire particulier et une maîtrise des techniques de communication, de persuasion et de négociation nécessaires pour l'atteinte des résultats escomptés. Un travail de longue haleine est fourni par les agents communautaires pour faire adhérer les malades en abandon au traitement et leur redonner confiance dans le système de santé.

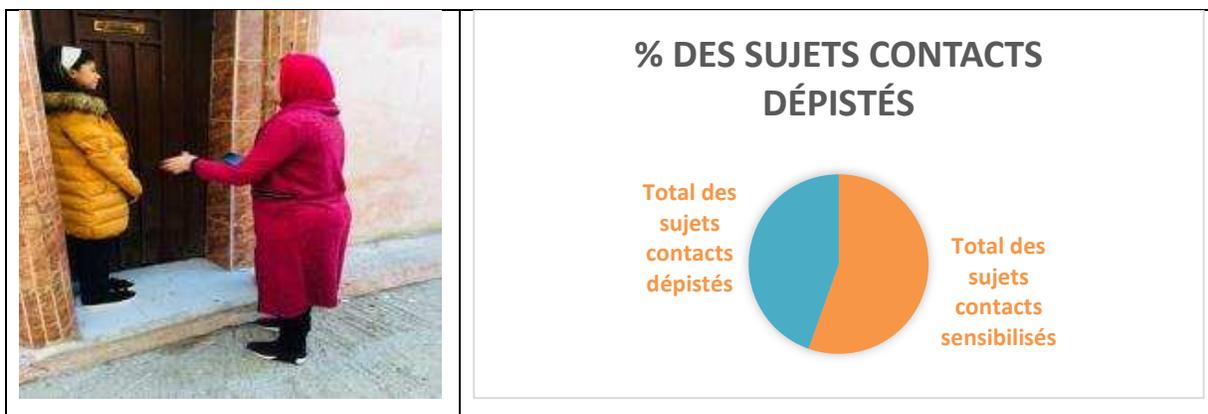
Le travail de proximité mené par les agents communautaires a permis une meilleure immersion dans le quotidien des familles et des patients tuberculeux et l'instauration d'un climat de confiance qui a favorisé la récupération des patients en abandon de traitement vers les services de santé. Plus de 90% des malades récupérés ont achevé leur traitement sans récurrence minimisant ainsi le risque de contagion et de développement de la multi résistance au traitement.

### c) **Activité de sensibilisation au dépistage de la tuberculose :**

L'objectif de cette activité est d'améliorer le dépistage de la tuberculose chez les sujets contact des patients tuberculeux.

Sensibiliser et détecter plus pour dépister, traiter et guérir plus, telle est la stratégie fixée par le Ministère de la Santé et adoptée par l'AMSED. La sensibilisation autour du dépistage a permis au cours de cette année la détection de la tuberculose chez près de 20% des personnes dépistées et par conséquent la réduction de la probabilité de contagion chez les sujets contacts.

La référence systématique des sujets contacts vers les services de santé et l'opérationnalisation du dépistage systématique de la tuberculose chez les nouveaux cas tuberculeux a permis d'augmenter la détection de la tuberculose et réduire par conséquent le nombre de décès liés à la tuberculose.



La tuberculose demeure un problème majeur de santé publique au Maroc. La baisse lente de l'incidence de la tuberculose et la complexité des déterminants de la maladie se rapportant essentiellement aux conditions socioéconomiques demeurent les défis majeurs à surmonter par les organisations gouvernementales et les institutions non gouvernementales.

Il convient de souligner, cependant, qu'un engagement politique au niveau international pour mettre fin à la tuberculose à l'horizon de 2030 est enregistré motivant l'AMSED à développer cet axe afin d'améliorer la prestation de services au profit des populations vulnérables. Pour ce faire nous préconisons :

- **Le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation et de levée de fonds visant, à travers l'approche participative, à :**
  - **i) sensibiliser et vulgariser autour de la tuberculose,**

#### **Résultats atteints :**

**12 associations locales** ont intégré le travail de proximité auprès des sujets contact des malades tuberculeux dans leurs plans d'action.

**20 agents communautaires** mobilisés, formés et coachés

**5844 personnes** ont été mobilisés et sensibilisés sur le dépistage de la tuberculose

**4701 sujets contact dépistés** au niveau des services de santé  
**(Taux réalisé : 80,44%).**

- ii) accompagner les communautés pour le changement comportemental,
  - iii) chercher des financements pour la mise en œuvre et le développement de l'action de la société civile ;
- Le développement de l'approche multisectorielle en nouant des partenariats afin d'entreprendre des actions ciblant les déterminants de la maladie et en agissant ainsi sur l'ensemble des domaines, pas seulement, le domaine médical ;
- Le développement des activités conjointes de lutte contre la tuberculose et le VIH afin de garantir l'accès aux populations les plus vulnérables (femmes, enfants, prisonniers, personnes s'injectant des drogues, professionnelles du sexe) à des services intégrés et de qualité permettant de dépister plus et traiter plus.

## AXE 3 : Contribuer au renforcement des systèmes de santé communautaires

Afin d'initier le dialogue sociétal sur une stratégie nationale pour le renforcement du système de santé communautaire au Maroc, les modalités de sa mise en œuvre et la contribution des différents acteurs, AMSED a lancé en 2017 un chantier visant à assoir des plateformes d'échange et de partage entre les organisations de la société civile et les départements ministériels qui s'inscrivent dans le cadre du lancement d'un long processus consultatif de plaidoyer.

Ces plateformes d'échange prennent forme : i) de rencontres nationales de concertation entre les acteurs clés œuvrant dans le domaine de la santé laissant place au partage d'expériences, au benchmark international et au débat constructif, ii) d'espace virtuel d'échange entre les OSC œuvrant dans le domaine de la santé et les communautés une plateforme virtuelle interactive.

### a) Rencontres nationales de concertation entre la société civile et de promotion de initiatives communautaires

En 2019, la rencontre organisée sous le thème « **l'engagement de la société civile dans l'atteinte des objectifs de santé** », constitue le 3ème dialogue national avec les organisations de la société civile et communautaires, qu'organise AMSED entant qu'association faitière du programme de Renforcement du Système de Santé (RSS).



Consignée dans la continuité des précédentes rencontres organisées, et s'inscrivant dans la dynamique mondiale autour des objectifs de développement durable et des accélérateurs du Plan d'Action Mondial (GAP), la rencontre offrait un espace de dialogue entre les organisations de la société civile et communautaires sur les rôles joués par la société civile et les communautés pour accélérer le progrès pour l'atteinte des objectifs de santé.

L'événement a rassemblé des représentants du Ministère de la santé, du système des Nations Unies, de la société civile et des communautés, qui ont participé à l'enrichissement du débat autour du/des :

- ✓ GAP et ses accélérateurs avec un regard critique sur l'état de préparation du Maroc pour la mise en œuvre des objectifs de santé ;
- ✓ Stratégies mise en œuvre par la société civile et les communautés pour réaliser l'encrage communautaire des politiques de santé ;
- ✓ Stratégies de l'engagement des associations pour assurer un accès équitable aux services de la santé ;
- ✓ Initiatives à entreprendre par la société civile et les communautés pour assurer une participation active pour l'atteinte des objectifs de santé.



Résultats atteints :

**3 mémorandums produits :**

\*Le nouveau modèle de partenariat public-association

\*La durabilité des programmes santé à l'aube de la transition du Fonds Mondial

\*Le rôle de la société civile dans l'atteinte des objectifs de santé

## b) Plateforme interactive virtuelle entre les OSC et les communautés

Afin de renforcer la stratégie de communication en matière de renforcement des échanges intra et extra cibles et aussi pour l'initiation, la concertation et le partenariat, une plateforme interactive virtuelle de communication et d'échange entre les associations qui ouvrent dans le domaine de la santé, la population clés et le grand public a été développée en concertation avec les partenaires nationaux.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la composante de partenariat avec la société civile qui vise à structurer et institutionnaliser la collaboration entre les OSC dans le domaine de la santé. Elle sera la source centralisée et quotidienne d'information des partenaires et de la population cible et contribuera à faciliter le débat, nourrir le plaidoyer et renforcer le partage d'expériences/expertises entre OSC.

Courant de l'année 2019, le développement de la plateforme a été finalisé et la conception validée par l'ensemble des partenaires réunis à cet effet. Une phase test sera lancée début 2020 à l'issue de laquelle des améliorations seront apportées à la plateforme si besoin.

## Votre espace de dialogue et de partage

Cette solution permet d'offrir un espace privé et sécurisé de partage, de discussion et de débat autour de la santé. Une communication rapide et optimale est garantie entre les différents acteurs.



### Espace communautés

De sujet à débattre en toute confidentialité ? une actualité à partager en toute sécurité ? cet espace s'adapte à vos besoins !

### Espace associations

Créer son propre espace professionnel de partage et de discussion est désormais possible en un clic !

## Résultats escomptés :

\*Des associations qui communiquent régulièrement avec un maximum de partage et de concertation

\* Des informations consolidées avec un accès facile et rapide

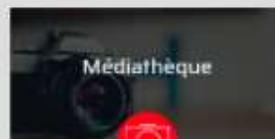
\*Une communication garantie, continue et sécurisée entre les populations clés

## Les services à portée de main



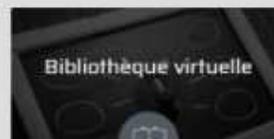
Une base de données regroupant les services de santé offerts par les associations opérant dans le domaine de la santé principalement dans la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose.

[Savoir plus](#)



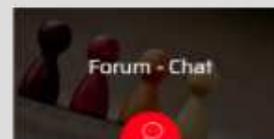
Un espace de partage du contenu Média (vidéo, photos, podcast...) en lien avec les actualités en relation avec la santé. Restez informé des dernières orientations stratégiques au niveau international et national concernant la santé

[Savoir plus](#)



Une collection de documents numériques accessibles à distance mettant à votre service toute l'actualité relative à la santé. Soyez à jour des nouveautés en relation avec la santé, des stratégies développées, des nouveaux services offerts et des nouveaux programmes lancés

[Savoir plus](#)



Un espace de discussion et de débat autour d'une thématique de votre choix. Débattre et discutez en espace public ou privé autour des sujets qui vous intéressent, partagez votre point de vue, vos idées et vos suggestions avec votre communauté

[Savoir plus](#)

## NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE D.A.S 3 : « Education, vie scolaire, et compétences de la vie »

---

L'Éducation est un pilier pour le développement d'une société, et la moindre négligence peut entraîner des conséquences alarmantes sur le bien-être des enfants et leur avenir. Ainsi en 2017, la Cour des Comptes du Royaume Marocain a publié un rapport faisant état de certaines lacunes du système éducatif, que ce soit un manque d'enseignants, des classes surchargées, un délabrement des classes et des services au sein des écoles.

Bien que l'Etat marocain envisage une « vision stratégique de la réforme de l'éducation » entre 2015 et 2030, selon l'UNESCO, le Maroc fait partie « des 25 pays les moins avancés en termes de scolarisation ».

En effet, l'éducation au Maroc présente de sérieux problèmes qui ont été sévèrement mis en avant par le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique. Il est notamment dénoncé le niveau très faible des élèves de seconde en langue et en mathématiques. Il est constaté également une préférence pour les écoles privées par les familles aisées, alors que 98% des élèves de seconde dans le public sont issus de familles pauvres ou de couches moyennes. Le mauvais état général des salles de classe et des écoles a entraîné la fermeture de 9000 salles de classes et de plus de 1000 établissements scolaires. Certains établissements ne sont pas raccordés aux réseaux d'assainissement, d'eau et d'électricité.

A côté de ce délabrement, on observe un manque cruel d'effectifs, ce qui entraîne alors un encombrement important des classes et la moyenne est évaluée à 40 élèves par classe. Le manque d'enseignants amène également à des réductions voire des suspensions d'enseignements de certaines matières. Ces problématiques sont le plus souvent liées les unes aux autres et toutes ces causes favorisent l'abandon scolaire.

Alors que le système éducatif marocain présente sans doute des défaillances, on peut cependant apprécier l'effort de la société civile marocaine pour redonner espoir aux enfants.

Lors de la préparation du Plan Stratégique de l'AMSED pour la période 2019-2023, la réflexion a été menée sur les grandes orientations stratégiques pour cette période déterminant ainsi le secteur de l'Éducation parmi ses Domaines d'Activités Stratégiques dans l'objectif global est de contribuer à l'amélioration de l'accès à l'éducation en milieux défavorisés. Cette contribution, qui doit être mesurée à travers deux indicateurs : (i) le nombre d'Associations mobilisées, renforcées ou appuyées dans le secteur de l'éducation et (ii) le nombre de personnes impactées par les actions dans le domaine de l'éducation.

Afin de réaliser cet objectif, trois objectifs spécifiques ont été définis dans ce cadre :

- 1- Contribuer à l'accès des enfants en milieu défavorisé aux services de l'éducation préscolaire, à travers le suivi du nombre d'enfants ayant eu accès aux services de l'éducation préscolaire ;
- 2- Contribuer à l'accès à une vie scolaire favorable au développement personnel des enfants et des adolescents dans les zones défavorisées, à travers le suivi du nombre des établissements ayant amélioré leur infrastructure et/ou introduit de nouvelles activités éducatives.
- 3- Contribuer à l'accès aux connaissances et compétences de la vie par les adolescents et les jeunes adultes des milieux défavorisés, à travers le suivi du nombre de jeunes ayant reçu et assimilé des connaissances et compétences en matière de développement personnel et le nombre de jeunes ayant suivi un cursus améliorant leur employabilité.

Néanmoins, cette réflexion n'a pas encore abouti à voir le jour à travers un programme ou un projet concret pour initier le travail dans le cadre de ce chantier très vaste.

Toutefois, un travail est mené au sein de l'équipe opérationnelle d'AMSED pour concevoir un projet qui va s'inscrire dans le cadre de cette vision sur la base de l'analyse effectuée du secteur dans un premier pas, et pour prospecter les opportunités de financement et de partenariats afin d'instaurer l'intervention de l'AMSED dans ce domaine à travers un département bien structuré comme cela était avant.

## CONCLUSION

---

L'année 2019 constitue la première année de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'association à travers ses trois domaines d'action stratégiques.

À travers les chiffres présentés il ressort que les objectifs tracés avec nos partenaires techniques et financiers d'une part et les OSCs de terrain ont été largement atteints.

Au cours de l'année 2019, l'association a fourni un grand effort dans la mise en œuvre de sa stratégie de mobilisation des ressources en prévision de l'approche de fin de la majorité des programmes en cours en l'occurrence : les programmes VIH et Tuberculose, le renforcement du système de santé et le renforcement de capacité des organisations de la société civile. Aussi plusieurs soumissions de projet ont été présentés aux principaux bailleurs en particulier le Fond Mondial, l'USAID et l'Union Européenne.

Malgré les conditions difficiles en matière de financement des programmes des OSs au Maroc, au moment où nous préparons ce rapport (en 2020) AMSED a bien tirée son épingle du jeu puisque sur 5 propositions de projets aux bailleurs de fonds, elle a, à ce jour pu mobiliser trois programmes :

- ✓ La prolongation du programme USAID pour 6 mois ;
- ✓ Le programme d'accompagnement des personnes en situation d'handicap initiatrices d'activités génératrices de revenus avec le Ministère de la solidarité du développement de l'égalité et de la famille pour un montant de 2 millions de dirhams sur 2 années ;
- ✓ Le programme d'accompagnement des établissements de protection sociale avec l'Union Européenne pour un montant de 4 millions de dirhams sur deux années ;
- ✓ La reconduction des programmes Sida et Tuberculose pour les trois prochaines années.

Ces résultats permettent une visibilité en matière de ressources pour au moins les 2 ou 3 trois prochaines années.

L'année 2019 a été aussi l'année de mise à l'échelle de la stratégie de plaidoyer aussi bien au niveau national en partenariat avec nos associations sœurs du mouvement MIRLA, qu'au niveau régional et local avec nos associations partenaires dans le programme de l'USAID. Cette dynamique doit se poursuivre et s'étendre aux associations de la santé et nos futures partenaires du pôle social.

Comme souligné auparavant, Amsed n'a pas encore mener de projet au niveau du domaine d'action stratégique 3 relatif à : « Éducation, vie scolaire, et compétences de la vie ». Un effort soutenu doit être fait dans ce sens à l'avenir.

## ANNEXE I : LISTE DES ABREVIATIONS

---

AMSED	Association Marocaine de Solidarité et de développement
AGO	Assemblée générale ordinaire
AFI	Associations focale intermédiaires
ALCS	Association de Lutte Contre le Sida
AMAM	Association Marocaine pour un Avenir Meilleur
CA	Conseil d'Administration
CDTMR	Centre de Diagnostic des Maladies Respiratoires
CPI	Counterpart International
CCM	Comité de Coordination Maroc (Sida et Tuberculose)
CMV	Collectif Marocain de Volontariat
CS	Centre de Santé
CSSP	Civil Society Strengthening Program
DELM	Direction d'épidémiologie et de lutte contre les maladies
FAPS	Fonds d'Appui aux Projets SIDA
HSH	Hommes ayant des relations Sexuelles avec des Hommes
IEPECAG	Instance équité parité égalité des chances et approche genre
ICNL	Centre international pour les lois des organisations à but non lucratif
IF	Identifiant Fiscal
IST	Infection Sexuellement Transmissibles
ISO	Intermédiaire Support Organisation
JFFV	Jeunes filles et femmes vulnérables
MAD	MoroccanDirhams
MDR	Malades multirésistants au traitement
MdM	Médecin du Monde

MS2	Maroc Solidarité médicosociale
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
OING	Organisation internationale non gouvernementale
ONG	Organisation non gouvernementale
OPALS	Organisation panafricaine de lutte contre le sida
OSC	Organisation de la Société Civile
UE	Union européenne
UGFM	Unité de Gestion du Fonds Mondial
UGPRSS	Unité de gestion du programme de renforcement du système de santé
USAID	United States Agency for International Development
PAC	Plan d'action communal
PEC	Prise en charge
PMO	Partenaire de Mise en Œuvre
PS	Professionnelles de sexe
PTME	Protection de la transmission mère enfant
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
RH	Ressources humaines
RdC	Renforcement de Capacités
RSS	Renforcement du système de santé
SMR	Service des maladies respiratoires
SSR	Sous sous-réceptiendaire
TB	Tuberculose
TDR	Termes de référence

## ANNEXE II : ORGANIGRAMME

